

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1267**31 août 2002****SOMMAIRE**

@gate S.A., Luxembourg	60803	Drake (Luxembourg), S.à r.l., Luxembourg.....	60794
@gate S.A., Luxembourg	60803	Ellbow Holding S.A., Luxembourg	60812
A.E.M. Atelier Electrique de Mertert, S.à r.l., Mertert	60774	Energie 5 Holding S.A., Luxembourg.....	60804
Agence Immobilière Henri Goedert, S.à r.l., Luxembourg.....	60786	Eurobridge, Sicav	60796
Agil S.A.H., Luxembourg	60800	Eurofind S.A., Luxembourg.....	60799
Apollo Global Derivatives, Sicav, Luxembourg.....	60770	Europe Finances et Participations S.A.H., Luxembourg.....	60809
Asset Restructuring S.A.H., Luxembourg	60812	Feba S.C.I., Luxembourg.....	60797
Association de Participants Holding S.A., Luxembourg.....	60801	Febex Technique S.A.H., Luxembourg	60805
Boucheries Brill, S.à r.l., Esch-sur-Alzette.....	60786	Financierium S.A.H., Luxembourg	60816
Bourglinster Invest S.A.H., Luxembourg.....	60800	Firola Investment Holding S.A., Luxembourg.....	60812
Brincorp Holding S.A., Luxembourg	60800	Fortum Project Finance S.A., Luxembourg.....	60795
BTM Premier Fund, Luxembourg	60794	France Luxembourg Invest, Sicav, Luxembourg..	60805
Cabri Luxembourg, S.à r.l., Blaschette	60775	Gafraco S.A., Luxembourg	60796
Champs d'Or S.A.H., Luxembourg	60809	Genencor Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg....	60789
Citi FCP S.A., Luxembourg.....	60775	Genencor Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg....	60796
Citi FCP S.A., Luxembourg.....	60775	Generalux, Sicav, Luxembourg.....	60804
CitiFocus S.A., Luxembourg.....	60777	Goldencare S.A., Luxembourg	60814
CitiFocus S.A., Luxembourg.....	60777	Hermitage Investments S.A., Luxembourg.....	60815
CitiMoney S.A., Luxembourg	60776	High Towers Holding S.A., Luxembourg	60815
CitiMoney S.A., Luxembourg	60776	Howell Ground, S.à r.l., Luxembourg.....	60793
Citimarkets S.A., Luxembourg.....	60774	IEB Finance S.A., Luxembourg	60777
Citimarkets S.A., Luxembourg.....	60774	Ifil Investissements S.A., Luxembourg.....	60770
COFI, Compagnie de l'Occident pour la Finance et l'Industrie S.A.H., Luxembourg.....	60785	Immobilière Espace Kirchberg B S.A., Luxembourg.....	60816
COFI, Compagnie de l'Occident pour la Finance et l'Industrie S.A.H., Luxembourg.....	60785	Immobilière Futur S.A., Luxembourg	60788
COFIDICO - Cie Financière pr le Dév. Indus. et Comm. S.A.H., Luxembourg	60807	ING International, Sicav, Strassen	60802
COPLA-Consortium de Placements S.A.H., Luxembourg.....	60803	ING (L) Invest, Sicav, Luxembourg	60813
Concept Espace, S.à r.l., Bertrange	60790	ING (L) Renta Fund, Sicav, Luxembourg.....	60813
Coparfin S.A., Luxembourg	60797	International Ventures Corporation S.A.H., Luxembourg.....	60811
Coquillages de Luxembourg S.A.H., Luxembourg	60795	Intertrading and Finance Company S.A.H., Luxembourg.....	60786
Dexia Convertix, Sicav, Luxembourg	60771	Intertrading and Finance Company S.A.H., Luxembourg.....	60786
Dexia Convertix, Sicav, Luxembourg	60773	Jafer S.A.H., Luxembourg	60805
Dixifin S.A., Luxembourg	60798	Jalna Holding S.A., Luxembourg.....	60806
Drake (Luxembourg), S.à r.l., Luxembourg	60794	Janus Holding S.A., Luxembourg	60815
		Kerguelen S.A.H., Luxembourg	60811
		(Louis) Koener, S.à r.l., Esch-sur-Alzette.....	60787

Koshiguruma S.A., Luxembourg	60797	Schroder Alternative Investment Funds, Sicav, Senningerberg	60793
LLL S.A., Luxembourg	60815	Schutterhof S.A., Luxembourg	60795
Logiciel Graphics S.A., Luxembourg	60806	Sirius Fund, Sicav, Luxembourg	60806
M.M. Warburg - LuxInvest A.G., Luxembourg	60773	Sita Information Networking Computing B.V., Amsterdam	60793
Mark IV Holdings, S.à r.l., Luxembourg	60794	Société de Participation Delatour S.A., Luxem- bourg	60813
Mark IV Holdings, S.à r.l., Luxembourg	60794	Sofidepar S.A., Luxembourg	60796
Maylys Holding S.A., Luxembourg	60802	Spoletto S.A.H., Luxembourg	60810
Medanco S.A.H., Luxembourg	60810	Spyglass Hill S.A.H., Luxembourg	60807
Millet S.A., Luxembourg	60799	Synapse Internet Services S.A., Luxembourg	60787
Multi Opportunities II	60785	The Emerging Markets Brewery Fund, Sicav, Lu- xembourg	60800
Nahema Holding Ltd S.A., Luxembourg	60813	Trinkaus Optima US Equities	60771
O.I.O. Overseas Investment Opportunities S.A.H., Luxembourg	60809	Umiak Development S.A., Luxembourg	60804
Paix Investissements S.A.H., Luxembourg	60816	United Artists Growing Holding S.A., Luxem- bourg	60807
PHP Lux Holding S.A., Luxembourg	60810	United Industrial Associates Holding S.A., Luxem- bourg	60811
Phitex S.A.H., Luxembourg	60808	UP Finance S.A.H., Luxembourg	60807
Prodi-Koener, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	60787	Verostein S.A.H., Luxembourg	60810
Progrès Familial S.A.H., Luxembourg	60808	Vezelay S.A.H., Luxembourg	60799
Prometa S.A.H., Luxembourg	60808	VF Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	60795
Repackaged Sovereign Investments S.A., Luxem- bourg	60795	Villeroy & Boch, S.à r.l.	60799
Rohstoff A.G., Luxembourg	60812	Yardley Holding S.A., Luxembourg	60776
S.L., S.à r.l., Bertrange	60788		
S.L., S.à r.l., Bertrange	60789		
S.L., S.à r.l., Bertrange	60789		
S.L., S.à r.l., Bertrange	60789		
Santander Central Hispano Sicav, Luxembourg ..	60801		
Schroder Alternative Investment Funds, Sicav, Senningerberg	60790		

APOLLO GLOBAL DERIVATIVES, Investmentgesellschaft mit variablem Kapital.

Gesellschaftssitz: L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.
H. R. Luxemburg B 69.863.

Den Aktionären wird hiermit zur Kenntnis gebracht, dass am 9. September 2002 um 11.30 Uhr eine

AUSSERORDENTLICHE GENERALVERSAMMLUNG

am Sitz der Gesellschaft in L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal mit folgender Tagesordnung stattfinden wird:

Tagesordnung:

- Entscheidung über die Liquidierung der Gesellschaft aufgrund von Artikel 30, zweiter Absatz der Satzungen;
- Ernennung eines Liquidators;
- Bestimmung der Befugnisse des Liquidators;
- Festsetzung der Vergütung des Liquidators.

Die Inhaber welche Inhaberanteile halten und an der Generalversammlung teilnehmen möchten, sind gebeten ihre Inhabertifikate am 5. September 2002 spätestens am Sitz der Gesellschaft zu hinterlegen.

Die Gesellschafterversammlung entscheidet ohne Anwesenheitsquorum mit der einfachen Mehrheit der bei dieser Versammlung vertretenen Anteile.

II (04097/296/18)

Der Verwaltungsrat.

IFIL INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 22-24, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 47.964.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale statutaire du 8 mai 2002

Un dividende de EUR 21,50 par action, soit au total EUR 23.880.953,- est payable à partir du 3 juin 2002.

Certifié sincère et conforme

IFIL INVESTISSEMENTS S.A.

R. Longo

Administrateur-Délégué

Enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2002, vol. 570, fol. 12, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(48931/795/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2002.

TRINKAUS OPTIMA US EQUITIES, Fonds Commun de Placement.**«Anteile Klasse A», WKN 986.550****«Anteile Klasse B», WKN 986.551**

Die Verwaltungsgesellschaft hat mit Zustimmung der Depotbank beschlossen, die «Anteile Klasse B» in die «Anteile Klasse A» zu fusionieren. Die «Anteile Klasse A» bleiben demzufolge als einzige Klasse bestehen, wodurch der Fonds in Zukunft nur noch als TRINKAUS OPTIMA US EQUITIES, WKN 986.550 bezeichnet werden wird. Der Unterschied beider Klasse bestand darin, in der «Klasse B» durch den Einsatz von Währungssicherungsinstrumenten das Währungsrisiko für in EUR denkende Investoren einzuschränken. Eine weitere Änderung betrifft die Abrechnungsmethode der Zeichnungs- und Rücknahmeanträge. In Zukunft werden alle Anträge, die an einem Bewertungstag bis 11.00 Uhr eingehen, zu dem Inventarwert abgerechnet werden, der am nächstfolgenden Bewertungstag nach dem ordnungsgemäßen Eingang des Antrags festgesetzt wurde.

Die Fusion erfolgt am Donnerstag, dem 26. September 2002, dem Einbringungstag. Alle Anteilhaber können ab sofort die Rücknahme oder den Umtausch (für die Konvertierung zum 26. September 2002) ihrer «Anteile Klasse B» kommissionsfrei verlangen. Anträge diesbezüglich können bei der entsprechenden Zahlstelle noch bis zum Donnerstag, dem 26. September 2002, 10.00 Uhr vormittags und bei der Verwaltungsgesellschaft bis 11.00 Uhr vormittags, eingereicht werden. Sollten bis zu diesem Zeitpunkt Anträge für Anteile nicht eingereicht worden sein, werden diese Anteile automatisch in die fusionierte Anteilkategorie am 26. September 2002, dem Einbringungstag fusioniert werden.

Die Fusion wird aufgrund der Bestände zum 26. September 2002 erfolgen. Das Umtauschverhältnis wird ebenfalls aufgrund der Bestände zum 26. September festgelegt werden. Die Anteilhaber sind gebeten ihre bisherigen Anteilzertifikate «Anteile Klasse B» zwecks Umtausch in die «Anteile Klasse A» (werden im Anschluß an die Fusion nur noch als Anteile des TRINKAUS OPTIMA US EQUITIES bezeichnet) bei der entsprechenden Zahlstelle einzureichen. Die Auszahlung von Spitzenausgleichsbeträgen aufgrund der Konvertierung wird nach der Einbringung erfolgen. Die letzte Preisfeststellung (Netto-Inventarbewertung) der «Anteile Klasse B» erfolgt somit am 26. September 2002. Ab Freitag, 27. September 2002, dem Tag nach der Fusion wird nur noch für den Fonds TRINKAUS OPTIMA US EQUITIES die tägliche Preisfeststellung erfolgen.

Luxemburg, im August 2002.

HSBC TRINKAUS INVESTMENT MANAGERS S.A.

G. Wolf / J. Berg

Enregistré à Luxembourg, le 13 août 2002, vol. 573, fol. 23, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(62090/999/33) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2002.

DEXIA CONVERTIX, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 55.995.

L'an deux mille deux, le trente et un juillet.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Luxembourg), agissant en remplacement de son collègue dûment empêché Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch (Luxembourg), ce dernier restant dépositaire de la présente minute.

S'est tenue l'assemblée générale extraordinaire de la société d'investissement à capital variable DEXIA CONVERTIX (ci-après «la Société»), avec siège social à L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch. Elle est inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 55.995.

La Société a été constituée suivant acte reçu par Maître Camille Hellinckx, alors notaire de résidence à Luxembourg, en remplacement de Maître Edmond Schroeder, alors notaire de résidence à Mersch, en date du 27 août 1996, publié au Mémorial C, numéro 476 du 24 septembre 1996. Les statuts ont été modifiés le 31 décembre 1998 par décision de l'assemblée générale sous seing privé, publiée au Mémorial C n° 657 du 30 août 1999. Une dernière modification statutaire a été décidée suivant acte reçu par Maître Edmond Schroeder, prénommé, en date du 18 février 2000 et publié au Mémorial C n° 406 du 7 juin 2000.

L'assemblée débute à dix heures sous la présidence de Monsieur Francis Guillaume, employé de banque, demeurant à Tintigny (Belgique).

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Madame Stéphanie Marchand, employée de banque, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Christophe Preney, employé de banque, demeurant à Luxembourg.

Monsieur le Président constate ensuite.

I. Que la présente assemblée générale extraordinaire a été dûment convoquée par des annonces parues dans le «Luxemburger Wort» et le Mémorial C les 12 et 22 juillet 2002. Des lettres recommandées ont été adressées aux actionnaires nominatifs dans le respect des délais légaux.

II. Que les actionnaires présents ou représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste a été dressée et certifiée exacte par les membres du bureau, et elle restera, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés, le bureau de l'assemblée et le notaire instrumentaire, annexée au présent procès-verbal ensemble avec les procurations pour être soumises en même temps aux formalités de l'enregistrement.

III. Que l'assemblée ne délibère valablement que si la moitié au moins du capital est représentée et que les résolutions, pour être valables, devront réunir les deux tiers au moins des voix des actionnaires présents ou représentés.

IV. Qu'il résulte de cette liste de présence que sur cinq mille cinq cent vingt-cinq (5.525) actions en circulation, trois mille huit cent dix (3.810) actions sont dûment représentées à la présente assemblée qui est par conséquent apte à délibérer sur les points figurant à l'ordre du jour.

V. Que l'ordre du jour de la présente assemblée est libellé comme suit:

- 1.- Modification de l'article 5 des statuts, troisième alinéa, pour supprimer la référence au franc luxembourgeois
- 2.- Modification de l'article 7 des statuts, premier alinéa, afin de permettre l'émission de fractions d'actions jusqu'au millième
- 3.- Modification de l'article 9 des statuts, point c) 3. pour supprimer la référence au franc français
- 4.- Modification de l'article 10 des statuts en vue de changer les critères d'évaluation des actifs nets
- 5.- Modification de l'article 12 des statuts en vue de supprimer le cas de suspension du calcul de la valeur nette d'inventaire «f)» relatif à la défaillance des moyens informatiques
- 6.- Divers

L'assemblée, après s'être reconnue régulièrement constituée et, après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président, a abordé l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, a pris à l'unanimité des voix les résolutions mentionnées ci-après.

Première résolution

L'assemblée décide de modifier le troisième alinéa de l'article 5 des statuts pour supprimer la référence au franc luxembourgeois. Cet alinéa aura désormais la teneur suivante:

«Le capital minimum de la Société est d'un million deux cent trente-neuf mille quatre cent soixante-sept euros et soixante-trois cents (EUR 1.239.467,63) et doit être atteint dans un délai de six (6) mois suivant la date à laquelle la Société a reçu l'agrément en tant qu'organisme de placement collectif luxembourgeois.»

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide de modifier le premier alinéa de l'article 7 des statuts afin de permettre l'émission de fractions d'actions jusqu'au millième. Cet alinéa aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 7. Forme des actions.** La Société pourra décider d'émettre ses actions sous forme nominative ou au porteur. Des fractions d'actions jusqu'au millième pourront être émises. Les actions ne seront émises que sur acceptation de la souscription et réception du prix de souscription.»

Troisième résolution

L'assemblée générale décide de modifier le point c) 3. (première phrase) de l'article 9 des statuts, afin de supprimer la référence au franc français. Cette phrase aura désormais la teneur suivante:

«3. le paiement du prix de rachat sera effectué en euros au propriétaire de ces actions;»

Quatrième résolution

L'assemblée générale décide de modifier l'article 10 des statuts en vue de changer les critères d'évaluation des actifs nets.

Le deuxième alinéa de l'article 10 aura ainsi la teneur suivante:

«La valeur de l'actif net est exprimée en euros et est déterminée en divisant les actifs nets de la Société par le nombre total d'actions en circulation au Jour d'Evaluation. Elle est déterminée sur base des cours correspondant à la clôture veille des marchés à Paris. Si la veille du jour de calcul de la valeur nette d'inventaire n'est pas un jour ouvrable bancaire, la récupération des cours s'effectuera le jour ouvrable bancaire précédent.»

Les points (a), (b) et (c) du point I de ce même article seront modifiés comme suit:

«(a) L'évaluation des valeurs admises à une cote officielle ou sur tout autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, sera déterminée sur base du cours correspondant à la clôture veille des marchés à Paris et, si cette valeur est traitée sur plusieurs marchés, sur base du cours du marché principal au moment de la clôture veille des marchés à Paris.

Si le cours correspondant à la clôture veille des marchés à Paris n'est pas représentatif, l'évaluation se basera sur la valeur probable de réalisation que la Société estimera avec prudence et bonne foi.

(b) Les valeurs non cotées ou non négociées sur un marché boursier ou sur tout autre marché organisé seront évaluées sur base du cours correspondant à la clôture veille des marchés à Paris. S'il n'existe pas un tel prix, ces valeurs seront évaluées par la Société sur base de la valeur probable de réalisation estimée avec prudence et bonne foi.

(c) Les contrats à terme et les contrats d'option admis à une cote officielle ou sur tout autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, seront évalués sur base du cours correspondant à la clôture veille des marchés à Paris. Si le cours correspondant à la clôture veille des marchés à Paris n'est pas représentatif ou s'il n'existe pas un tel prix, l'évaluation se basera sur la valeur probable de réalisation que la Société estimera avec prudence et bonne foi.»

L'assemblée générale décide de supprimer les paragraphes relatifs à l'évaluation des avoirs et des engagements exprimés en une autre devise que l'euro et précédant les actuels points II et III. Un nouveau point III sera inséré avec le libellé suivant:

«III. Les devises seront valorisées selon la page de cotation transmise la veille du jour de calcul de la valeur nette d'inventaire par DEXIA BANQUE INTERNATIONALE À LUXEMBOURG (contributeur WVM Company). Si la veille du

jour de calcul de la valeur nette d'inventaire n'est pas un jour ouvrable bancaire, il sera retenu la page de cotation transmise le jour ouvrable bancaire précédent.»

Les actuels points «III» et «IV» seront renumérotés en points «IV» et «V» respectivement.

Cinquième résolution

L'assemblée générale décide de supprimer le point f) de l'article 12 relatif à la suspension du calcul de la valeur nette d'inventaire en cas de défaillance des moyens informatiques. L'actuel point g) deviendra, par conséquent, point f).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à onze heures.

Dont acte, fait et passé à Strassen, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec nous Notaire la présente minute.

Signé: F. Guillaume, S. Marchand, C. Preney, J.-J. Wagner.

Enregistré à Mersch, le 2 août 2002, vol. 422, fol. 27, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 12 août 2002.

H. Hellinckx.

(62051/242/108) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2002.

DEXIA CONVERTIX, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 55.995.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 12 août 2002.

H. Hellinckx.

(62052/242/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2002.

M.M. WARBURG - LuxINVEST, Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: Luxemburg.

H. R. Luxemburg B 29.905.

Unterschriftenverzeichnis 1. Juli 2002:

		Kategorie
Ernst-Ludwig Drayß, Président	(gemeinsam mit A, B oder C)	A
Bernhard Kuhn, Administrateur	(gemeinsam mit A, B oder C)	A
Silvan Trachsler, Administrateur	(gemeinsam mit A, B oder C)	A
Rudy Pomper, Administrateur	(gemeinsam mit A, B oder C)	A
Sabine Büchel	(gemeinsam mit A, B oder C)	B
Hermann Knödgen, Fondé de Pouvoir	(gemeinsam mit A, B oder C)	B
Anja Franzen	(gemeinsam mit A, B oder C)	B
Carmen Lauterbach	(gemeinsam mit A, B oder C)	B
Yves Schalk	(gemeinsam mit A, B oder C)	B
Daniela Schmitz	(gemeinsam mit A oder B)	C
Verena Rings	(gemeinsam mit A oder B)	C
Andrea Schmitt	(gemeinsam mit A oder B)	C
Helga Turmann	(gemeinsam mit A oder B)	C
Stephan Schilken	(gemeinsam mit A oder B)	C

Die rechtsverbindliche Zeichnung erfolgt durch

- diejenigen Mitglieder des Verwaltungsrats, die in der Gruppe A aufgeführt sind

- Unterschriftsträger, die mit Ausnahme der Veräußerung und Belastung von Grundstücken zu allen rechtsgeschäftlichen Handlungen, die ein Handelsgewerbe mit sich bringt, berechtigt sind (Gruppe B)

- Unterschriftsträger, die mit Ausnahme der Veräußerung oder Belastung von Grundstücken, der Eingehung von Wechselverbindlichkeiten, der Aufnahme von Darlehen und der Prozessführung zu allen Rechtshandlungen berechtigt sind, die der Betrieb eines Handelsgeschäftes mit sich bringt (Gruppe C)

Alle vorherigen Eintragungen sind zu löschen respektive mit Wirkung von heute an ungültig.

M.M. WARBURG-LuxINVEST

Unterschriften

Enregistré à Luxembourg, le 21 juin 2002, vol. 569, fol. 84, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(48965/000/34) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2002.

CITIMARKETS S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1330 Luxembourg, 58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 23.112.

—
*Extract of the Annual General Meeting of Shareholders held on 2nd August 2002 at 5.00 p.m.
at 58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, Luxembourg*

- The Meeting resolved to make a dividend distribution of USD 1,676.1833 per share.
- The Meeting resolved to re-elect Mr Frank Campanale as Director and Chairman of the Board until the next Annual General Meeting of shareholders.
- The Meeting resolved to re-elect Miss Anne Gray as Director until the next Annual General Meeting of Shareholders.
- The Meeting resolved not to renew the mandate of Mr Michael Dieschbourg as Director.
- The Meeting resolved to re-elect Mr Stephen Hagan as Director until the next Annual General Meeting of Shareholders.
- The Meeting resolved to re-elect Mr Timothy Katsoulis as Director until the next Annual General Meeting of Shareholders.
- The Meeting resolved not to renew the mandate of Mr Tony Stanton as Director.
- KPMG AUDIT were re-elected as Statutory Auditors of the Company for the accounting year started 1st April, 2002.

On behalf of CITIMARKETS S.A.

CITIBANK INTERNATIONAL PLC (LUXEMBOURG BRANCH)

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 13 août 2002, vol. 573, fol. 24, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(62267/014/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2002.

CITIMARKETS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 23.112.

—
Le bilan au 31 mars 2002, enregistré à Luxembourg, le 13 août 2002, vol. 573, fol. 24, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 août 2002.

Pour le compte de CITIMARKETS S.A.

CITIBANK INTERNATIONAL PLC (LUXEMBOURG BRANCH)

Signature

(62271/014/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2002.

A.E.M. ATELIER ELECTRIQUE DE MERTERT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Mertert.
R. C. Luxembourg B 53.222.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 2001, vol. 562, fol. 51, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2002.

Procès-Verbal de la réunion des associés tenue à Mertert le 14 juin 2002

Les associés sont habilités, conformément aux dispositions de la loi relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en euros, de prendre à la majorité simple les décisions figurant à l'ordre du jour sans égard à la représentation du capital social.

Décision

Après en avoir délibéré, les associés à la majorité de 2 contre 0 voix.

Décident de convertir le capital social actuellement exprimé en LUF en €.

Décident d'adapter l'article 6 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

- Le capital social entièrement libéré est fixé à 24.789,36 €, divisé en 1.000 parts sociales de 24,79 € chacune.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mertert, le 14 juin 2002.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 21 juin 2002, vol. 569, fol. 86, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(48911/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2002.

Citi FCP S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1330 Luxembourg, 58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 28.121.

—
*Extract of the Annual General Meeting of Shareholders held on 2nd August 2002 at 11.00 a.m.
at 58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, Luxembourg*

- The Meeting resolved to make a dividend distribution of USD 588.6413 per share.
- The Meeting resolved to re-elect Miss Jill Paitchel as Chairperson of the Board until the next Ordinary General Meeting of shareholders.
- The Meeting resolved to re-elect Mr John Alldis as Director until the next Annual General Meeting of Shareholders.
- The Meeting resolved to re-elect Mr Simon Airey as Director until the next Annual General Meeting of Shareholders.
- The Meeting resolved to re-elect Mr Philip W. Heston as Director until the next Annual General Meeting of Shareholders.
- The Meeting resolved to re-elect Mr Martin Tully as Director until the next Annual General Meeting of Shareholders.
- KPMG AUDIT were re-elected as Statutory Auditors of the Company for the accounting year started 1st April, 2002.

On behalf of Citi FCP S.A.
CITIBANK INTERNATIONAL PLC (LUXEMBOURG BRANCH)
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 13 août 2002, vol. 573, fol. 24, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(62268/014/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2002.

Citi FCP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 28.121.

—
Le bilan au 31 mars 2002, enregistré à Luxembourg, le 13 août 2002, vol. 573, fol. 24, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 août 2002.

Pour le compte de Citi FCP S.A.
CITIBANK INTERNATIONAL PLC (LUXEMBOURG BRANCH)
Signature

(62272/014/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2002.

CABRI LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Blaschette.
R. C. Luxembourg B 16.991.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 2002, vol. 563, fol. 20, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

Procès-verbal de la réunion des associés tenue à Blaschette le 14 juin 2002

Les associés sont habilités, conformément aux dispositions de la loi relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en euros, de prendre à la majorité simple les décisions figurant à l'ordre du jour sans égard à la représentation du capital social.

Décision

Après en avoir délibéré, les associés à la majorité des voix:

Décident de convertir le capital social actuellement exprimé en LUF en euros.

Décident d'adapter l'article 5 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

- Le capital social entièrement libéré est fixé à 12.394,68 EUR, divisé en 500 parts sociales de 24,79 EUR chacune.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Blaschette, le 14 juin 2002.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 21 juin 2002, vol. 569, fol. 87, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(48913/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2002.

CitiMoney S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1330 Luxembourg, 58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 23.113.

—
*Extract of the Annual General Meeting of Shareholders held on 2nd August 2002 at 3.00 p.m.
at 58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, Luxembourg*

- The Meeting resolved to make a dividend distribution of USD 33,627.6235 per share.
- The Meeting resolved to re-elect Miss Jill Paitchel as Chairperson of the Board until the next Ordinary General Meeting of shareholders.
- The Meeting resolved to re-elect Mr John Alldis as Director until the next Annual General Meeting of Shareholders.
- The Meeting resolved to re-elect Mr Simon Airey as Director until the next Annual General Meeting of Shareholders.
- The Meeting resolved to re-elect Mr Philip W. Heston as Director until the next Annual General Meeting of Shareholders.
- The Meeting resolved to re-elect Mr Martin Tully as Director until the next Annual General Meeting of Shareholders.
- KPMG AUDIT were re-elected as Statutory Auditors of the Company for the accounting year started 1st April, 2002.

On behalf of CitiMoney S.A.

CITIBANK INTERNATIONAL PLC (LUXEMBOURG BRANCH)
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 13 août 2002, vol. 573, fol. 24, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(62269/014/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2002.

**CitiMoney S.A., Société Anonyme,
(anc. CITICURRENCIES S.A.).**

Siège social: L-1330 Luxembourg, 58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 23.113.

—
Le bilan au 31 mars 2002, enregistré à Luxembourg, le 13 août 2002, vol. 573, fol. 24, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 août 2002.

Pour le compte de CitiMoney S.A. (anc. CITICURRENCIES S.A.)

CITIBANK INTERNATIONAL PLC (LUXEMBOURG BRANCH)
Signature

(62273/014/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2002.

YARDLEY HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 35.989.

—
Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil Générale tenue en date du 2 avril 2002

- Monsieur Sandro Capuzzo, employé privé, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg est cooptée au poste d'Administrateur en remplacement de Monsieur Giancarlo Cervino, démissionnaire. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2003. La cooptation de Monsieur Sandro Capuzzo sera ratifiée à la prochaine Assemblée.

Certifié sincère et conforme
YARDLEY HOLDING S.A.
C. Caspari / F. Mesenburg
Administrateurs

FIN-CONTROLE S.A.
Commissaire aux comptes
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2002, vol. 570, fol. 12, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(48927/795/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2002.

CitiFocus S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1330 Luxembourg, 58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 25.480.

—
*Extract of the Annual General Meeting of Shareholders held on 2nd August 2002 at 1.00 p.m.
at 58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, Luxembourg*

- The Meeting approved the loss amounting to USD 8,921.
- The Meeting resolved to re-elect Miss Jill Paitchel as Chairperson of the Board until the next Ordinary General Meeting of shareholders.
- The Meeting resolved to re-elect Mr John Alldis as Director until the next Annual General Meeting of Shareholders.
- The Meeting resolved to re-elect Mr Simon Airey as Director until the next Annual General Meeting of Shareholders.
- The Meeting resolved to re-elect Mr Philip W. Heston as Director until the next Annual General Meeting of Shareholders.
- The Meeting resolved to re-elect Mr Martin Tully as Director until the next Annual General Meeting of Shareholders.
- KPMG AUDIT were re-elected as Statutory Auditors of the Company for the accounting year started 1st April, 2002.

On behalf of CitiFocus S.A.

CITIBANK INTERNATIONAL PLC (LUXEMBOURG BRANCH)

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 13 août 2002, vol. 573, fol. 24, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(62270/014/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2002.

**CitiFocus S.A., Société Anonyme,
(anc. CITILANDMARK S.A.).**

Siège social: L-1330 Luxembourg, 58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 25.480.

—
Le bilan au 31 mars 2002, enregistré à Luxembourg, le 13 août 2002, vol. 573, fol. 24, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 août 2002.

Pour le compte de CitiFocus S.A. (anc. CITILANDMARK S.A.)

CITIBANK INTERNATIONAL PLC (LUXEMBOURG BRANCH)

Signature

(62274/014/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2002.

IEB FINANCE S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.

—
STATUTES

In the year two thousand and two, on the twelfth day of August.

Before Us, Maître Jean-Joseph Wagner, notary residing in Sanem (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared the following:

1) ITALENERGIA BIS S.p.A., a company existing under the laws of Italy, with its registered office at 10, Corso Marconi, Turin, Italy, represented by Mr Hermann Beythan, lawyer, residing in Luxembourg,
by virtue of a proxy given on August 7, 2002;

2) ITALENERGIA S.p.A., a company existing under the laws of Italy, with its registered office at 20, Corso Marconi, Turin, Italy,

represented by Mr Hermann Beythan, prenamed, by virtue of a proxy given on August 7, 2002;

which two proxies after being signed *ne varietur* by the person appearing and the undersigned notary will remain attached to the present deed to be filed at the same time.

Said person appearing, acting in the capacities as described above, has requested the undersigned notary, to draw up the following Articles of Incorporation of a company which the prenamed parties hereby declare to form among themselves and on which they have agreed as follows:

Chapter I.- Form, Name, Registered office, Corporate, Objet, Duration

Art. 1. Form, Name. There is hereby established among the subscribers and all those who may become owners of the shares hereafter created a company in the form of a «société anonyme» which will be governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg by the present Articles of Incorporation.

The company will exist under the name of IEB FINANCE S.A.

Art. 2. Registered Office. The company will have its registered office in Luxembourg.

The registered office may be transferred to any other place within the municipality of Luxembourg by a resolution of the board of directors.

In the event that the board of directors determines that extraordinary political, economic or social developments occur or are imminent that would interfere with the normal activities of the company at its registered office or with the ease of communications with such office or between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad, until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures will have no effect on the nationality of the company, which, notwithstanding the temporary transfer of the registered office, will remain a Luxembourg company.

Art. 3. Corporate Object. The corporate object of the company is the acquisition, holding and disposal of participations directly or indirectly, in any form whatsoever, in Luxembourg companies and/or foreign companies or other entities; the direct and/or indirect financing of the companies and/or entities in which it holds a participation or which are members of its group; the acquisition by purchase, subscription or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stock, bonds, debentures, notes or other securities of any kind and contracts thereon or relative thereto; and the ownership, administration, development and management of its portfolio holdings.

It may in particular:

- acquire by way of subscription, purchase, exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, notes, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments representing ownership rights, claims or transferable securities issued by any public or private issuer whatsoever;

- exercise all rights whatsoever attached to these securities and financial instruments;

- grant any direct and/or indirect financial assistance whatsoever to the companies and/or enterprises in which it holds a participation or which are members of its group, in particular by granting loans, facilities, security interests over its assets or guarantees in any form and for any term whatsoever and provide them any advice and assistance in any form whatsoever;

- make deposits at banks or with other depositaries and invest it in any other manner;

- in order to raise funds which it needs to carry out its activity within the frame of its object, issue bonds and notes, take up loans in any form whatsoever, accept any deposit from companies or entities in which it holds a participation or which is part of its group, to issue debt instruments in any form whatsoever.

The above enumeration is enunciate and is not limitative.

The company may carry out any transactions, whether commercial or financial which are directly or indirectly connected with its corporate object at the exclusion of any banking activity.

In general the company may carry out any operation which it may deem useful or necessary in the accomplishment and the development of its corporate purpose.

Art. 4. Duration. The company is formed for an unlimited duration.

It may be dissolved at any time by a decision of the general meeting of shareholders resolving in the same manner as for the amendment of these Articles of Incorporation.

Chapter II.- Corporate Capital, Shares

Art. 5. Corporate Capital. The company has an issued and paid-up corporate capital of thirty-one thousand Euros (EUR 31,000.-) divided into three hundred and ten (310) shares with a par value of one hundred Euros (EUR 100.-) each.

The corporate capital of the company may be increased or reduced by a resolution of the shareholders adopted in the manner required by the laws of Luxembourg for amendment of these Articles of Incorporation.

Art. 6. Shares. The shares will be in the form of registered shares.

Chapter III.- Board of directors, statutory auditor

Art. 7. Board of Directors. The company shall be administered by a board of directors composed of at least three members who need not be shareholders.

The directors shall be elected by the general meeting of shareholders, which shall determine their number, for a period not exceeding six years, and they shall hold office until their successors are elected. They are re-eligible and they may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the general meeting of shareholders.

In the event of one or more vacancies in the board of directors because of death, retirement or otherwise, the remaining directors may elect to fill such vacancy in accordance with the provisions of law. In this case the shareholders ratify the election at their next general meeting.

Art. 8. Meetings of the Board of Directors. The board of directors shall choose from among its members a chairman. It may also appoint a secretary, who need not be a director, who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of directors and of the general meeting of shareholders.

The board of directors shall meet upon convocation by the chairman. A meeting of the board must be convened if any two directors so require. The chairman shall preside at all general meetings of shareholders and all meetings of the board of directors, but in his absence the general meeting of shareholders or the board will appoint another director as chairman pro tempore of such general meeting of shareholders or meeting of the board of directors by a majority vote of those present at the general meeting of shareholders respectively the meeting of the board of directors. Written notice of any meeting of the board of directors will be given by letter, fax or by telex to all directors at least 48 hours in advance of the day set for such meeting, except in circumstances of emergency, in which case the nature of such emergency will be set forth in the notice of meeting. The notice shall indicate the place and agenda for the meeting.

This notice may be waived by the consent in writing or by table, telegram, telex or fax of each director. No separate notice is required for meetings held at times and places specified in a schedule previously adopted by resolution of the board of directors.

Any director may act at any meeting of the board of directors by appointing another director as his proxy in writing or by table, telegram, telex or fax.

The board of directors can deliberate or act validly only if at least a majority of directors are present.

Decisions shall be taken by a majority of the votes of the directors present or represented at such meeting.

One or more directors may participate in a board meeting by means of a conference call, a video conference or via any similar means of communication enabling several persons participating to communicate with each other simultaneously. Such participation shall be deemed equivalent to a physical presence at the meeting.

A written decision, signed by all the directors, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the board of directors which was duly convened and held. Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content.

Art. 9. Minutes of Meetings of the Board of Directors. The minutes of any meeting of the board of directors will be signed by the chairman of the meeting and by any other director. The proxies will remain attached thereto.

Copies or extracts of such minutes which are produced in judicial proceedings or otherwise will be signed by the chairman of the board of directors.

Art. 10. Powers of the Board of Directors. The board of directors is vested with the broadest powers to perform all acts necessary or useful for accomplishing the company's corporate object. All Powers not expressly reserved by law or by the present Articles of Incorporation to the general meeting of shareholders are within the competence of the board of directors.

The board of directors may decide to set up one or more committees whose members may be but need not be directors. In that case the board of directors shall appoint the members of such committee(s) and determine the powers of the committee(s).

Art. 11. Delegation of Powers. The board of directors may delegate the daily management of the company and the representation of the company within such daily management to one or more directors, officers, executives, employees or other persons who may be but need not be shareholders, or delegate special powers or proxies, or entrust specific permanent or temporary functions to persons or agents chosen by it.

Delegation of daily management to a member of the board is subject to previous authorisation by the general meeting of shareholders.

Art. 12. Representation of the Company. The company will be bound towards third parties by the joint signatures of any two directors or by the individual signature of the person to whom the daily management of the company has been delegated, within such daily management, or by the joint signatures or single signature of any person(s) to whom such signatory power has been delegated by the board of directors but only within the limits of such power.

Art. 13. Statutory Auditor(s). The accounts of the company are supervised by one or more statutory auditors, who need not be shareholders.

The statutory auditor(s) shall be elected by the general meeting of the shareholders, which shall determine their number, for a period not exceeding 6 years, and they shall hold office until their successors are elected. They are re-eligible and they may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the general meeting of shareholders.

Chapter IV.- General Meeting of Shareholders

Art. 14. Powers of the General Meeting of Shareholders. Any regularly constituted general meeting of shareholders of the company represents the entire body of shareholders. Subject to the provisions of article 10 above, it has the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to the operations of the company.

Art. 15. Annual General Meeting. The annual general meeting shall be held at the registered office of the company or at such other place as may be specified in the notice convening the meeting on the last Friday of May of each year, at 2.00 p.m.

If such day is a public holiday, the meeting will be held on the next following business day.

Art. 16. Other General Meeting. The board of directors or the statutory auditor(s) may convene other general meetings of shareholders. Such meetings must be convened if shareholders representing at least one fifth of the company's capital so require.

General meetings of shareholders, including the annual general meeting, may be held abroad if, in the judgement of the board of directors, which is final, circumstances of force majeure so require.

Art. 17. Procedure, Vote. General meetings of shareholders are convened by notice made in compliance with the provisions of law.

If all the shareholders are present or represented at a general meeting of shareholders and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

A shareholder may act at any general meeting of shareholders by appointing as his proxy another person who need not be a shareholder in writing or by cable, telegram, telex or fax.

The board of directors may determine all other conditions that must be fulfilled in order to take part in a general meeting of shareholders.

Each share is entitled to one vote, subject to the limitations imposed by law.

Except as otherwise required by law, resolutions will be taken irrespective of the number of shares represented, by a simple majority of votes.

Copies or extracts of the minutes of the general meeting of shareholders to be produced in judicial proceedings or otherwise will be signed by the chairman of the board or by any two directors.

Chapter V.- Fiscal year, Allocation of profits

Art. 18. Fiscal Year. The company's accounting year begins on the first day of January and ends on the last day of December each year.

The board of directors draws up the balance sheet and the profit and loss account. It submits these documents together with a report on the operations of the company at least one month before the date of the annual general meeting to the statutory auditor(s) who will make a report containing his (their) comments on these documents.

Art. 19. Appropriation of Profits. From the annual net profits of the company, five per cent (5%) will be allocated to the reserve required by law. That allocation will cease to be required as soon and as long as such reserve amounts to ten per cent (10%) of the subscribed capital of the company.

Upon recommendation of the board of directors, the general meeting of shareholders determines how the remainder of the annual net profits will be disposed of. It may decide to allocate the whole or part of the remainder to a reserve or to a provision reserve, to carry it forward to the next following fiscal year or to distribute it to the shareholders as a dividend. Subject to the conditions fixed by law, the board of directors may pay out an advance payment on dividends. The board fixes the amount and the date of payment of any such advance payment.

Chapter VII.- Dissolution, Liquidation

Art. 20. Dissolution, Liquidation. The company may be dissolved by a decision of the general meeting of shareholders voting with the same quorum and majority as for the amendment of these Articles of Incorporation, unless otherwise provided by law.

Should the company be dissolved anticipatively or by expiration of its term (if applicable), the liquidation will be carried out by one or more liquidators appointed by the general meeting of shareholders, which will determine their powers and their compensation.

Chapter VII.- Application law

Art. 21. Applicable Law. All matters not governed by these Articles of Incorporation shall be determined in accordance with the law of 10th August 1915 on commercial companies, as amended.

Statement

The undersigned notary states that the conditions provided for by Article 26 of the law of 10th August 1915 on commercial companies, as amended, have been observed.

Transitory Provisions

The first financial year shall begin on the date of incorporation of the company and end on 31 December 2002.

The annual general meeting shall be held for the first time on the day and time and at the place as indicated in the Articles of Incorporation in 2003.

Subscription and payment

The parties appearing, having drawn up the Articles of Incorporation of the company, they have subscribed to the number of shares and paid up the amounts specified below:

Shareholders	Subscribed Capital (in EUR)	Number of Share(s)	Payments in Euro
ITALENERGIA BIS S.p.A., prenamed.....	30,900.-	309	30,900.-
ITALENERGIA S.p.A., pre- named	100.-	1	100.-
Total:.....	31,000.-	310	31,000.-

Proof of all these payments has been given to the undersigned notary who states that the conditions provided for in Article 26 of the law of 10th August 1915 on commercial companies, as amended, have been observed.

Valuations of costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever, which fall to be paid by the company as a result of its formation, are estimated at approximately thousand eight hundred Euros.

Extraordinary General Meeting

The above-named persons, representing the entire subscribed capital and considering themselves as duly convened, have immediately proceeded to hold an extraordinary general meeting.

Having first verified that it was regularly constituted they have passed the following resolutions by unanimous vote.

I) The number of directors is set at three (3).

The following have been elected as directors until the annual meeting of shareholders to be held in 2003:

1.- Mr Pierluigi Deangelis, manager, residing in 31, Foro Bonaparte, Milan, Italy;

2.- Mr Rolf Caspers, juriste, residing in 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg;

3.- Mr Hugo Neuman, company director, residing in 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

II) The number of statutory auditors is set at one (1).

The following has been elected as statutory auditor until the annual meeting of shareholders to be held in 2003: PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., having its registered office at 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg.

III) Pursuant to the provisions of the Articles of Incorporation and of the company law of 10th August 1915 on commercial companies, as amended, the meeting of shareholders hereby authorises the board of directors to delegate the daily management of the company and the representation of the company within such daily management to one or more members of the board of directors.

IV) The registered office of the company is established at 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

The undersigned notary who understands and speaks English, hereby declares that at the request of the person appearing, named above, this deed and the Articles of Incorporation contained herein, are worded in English, followed by a French version; at the request of the same person appearing, in case of divergences between the English and the French texts, the English version shall prevail.

Whereof the present notarial deed, was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read and translated to the person appearing known to the undersigned notary by his name, usual surname, civil status and residence, said person appearing has signed with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille deux, le douze août.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

Ont comparu:

1) ITALENERGIA BIS S.p.A., société existant sous les lois d'Italie, ayant son siège social à 10, Corso Marconi, Turin, Italie,

représentée par Monsieur Hermann Beythan, avocat, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 7 août 2002;

2) ITALENERGIA S.p.A., société existant sous les lois d'Italie, ayant son siège social à 20, Corso Marconi, Turin, Italie, représentée par Monsieur Hermann Beythan, prénommé, en vertu d'une procuration donnée le 7 août 2002;

lesquelles deux procurations après avoir été paraphées ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être enregistrées avec celui-ci.

Lequel comparant, agissant en ses susdites qualités, a requis le notaire instrumentant d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme que les parties prémentionnées déclarent constituer entre elles:

Titre 1^{er}.- **Forme, Dénomination, Siège, Objet social, Durée**

Art. 1^{er}. Forme, Dénomination. Il est formé par les présentes entre les souscripteurs et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées, une société sous forme de société anonyme qui sera régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg et par les présents statuts.

La société adopte la dénomination IEB FINANCE S.A.

Art. 2. Siège social. Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut être transféré dans tout autre endroit de la commune de Luxembourg par une décision du conseil d'administration.

Au cas où le conseil d'administration estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée avec ce siège ou entre ce siège et l'étranger se produiront ou seront imminents. Il pourra transférer temporairement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; ces mesures provisoires n'auront aucun effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social. La société a pour objet social l'acquisition, la détention et l'aliénation de participations, directement ou indirectement, sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés luxembourgeoises et/ou dans des sociétés ou toutes autres entités étrangères; le financement direct et/ou indirect des sociétés et/ou entités dans lesquelles elle participe ou qui font partie de son groupe; l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière ainsi que l'aliénation par vente, échange ou autrement d'actions, obligations, créances, billets ou autres valeurs mobilières de toute sorte ainsi que des contrats portant sur ou ayant un lien avec ces derniers; et la détention, l'administration, la gestion et la mise en valeur de son portefeuille.

La société peut en particulier:

- acquérir par voie de souscription, achat, échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres titres de participation, obligations, créances, billets, certificats de dépôt et tous autres titres de créance et plus généralement, toutes valeurs mobilières et instruments financiers représentant des droits de propriété, droits de créance ou des valeurs mobilières négociables émis par tout émetteur public ou privé quelconque;

- exercer tous droits quelconques attachés à ces valeurs mobilières et instruments financiers;

- accorder toute assistance financière directe et/ou indirecte quelle qu'elle soit aux sociétés et/ou entités dans lesquelles elle participe ou qui font partie de son groupe, notamment par voie de prêts, d'avances, de sûretés portant sur ses avoirs ou de garanties sous quelque forme et pour quelque durée que ce soit et leur fournir conseils et assistance sous quelque forme que ce soit;

- faire des dépôts auprès de banques ou tous autres dépositaires et les placer de toute autre manière; et

- en vue de se procurer les moyens financiers dont elle a besoin pour exercer son activité dans le cadre de son objet social, émettre des obligations et des billets, contracter tous emprunts sous quelque forme que ce soit, accepter tous

dépôts de la part de sociétés ou entités dans lesquelles elle participe ou qui font partie de son groupe, émettre tous titres de dettes sous quelque forme que ce soit.

L'énumération précitée est énonciative et non limitative.

La société peut exercer toutes transactions, commerciales ou financières qui se rapportent, directement ou indirectement, à son objet social, à l'exclusion de toute activité bancaire.

La société peut de façon générale effectuer toute transaction qu'elle juge utile ou nécessaire à l'accomplissement et au développement de son objet social.

Art. 4. Durée. La société est constituée pour une durée illimitée.

La société peut être dissoute à tout moment par une décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant dans les mêmes conditions que pour la modification des présents statuts.

Titre II.- Capital social, Actions

Art. 5. Capital social. Le capital social émis et libéré de la société est de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) divisé en trois cent dix (310) actions d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune.

Le capital social de la société peut être augmenté ou réduit par décision des actionnaires adoptée de la manière requise par les lois du Luxembourg pour la modification de ces statuts.

Art. 6. Actions. Les actions sont nominatives.

Titre III.- Conseil d'Administration, Commissaire aux comptes

Art. 7. Conseil d'administration. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs seront nommés par l'assemblée générale des actionnaires, qui déterminera leur nombre, pour une durée qui ne peut dépasser six ans, et ils resteront en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs seront élus. Ils sont rééligibles et ils peuvent être révoqués à tout moment par l'assemblée générale des actionnaires, avec ou sans motif.

En cas de vacance d'une ou de plusieurs places d'administrateurs pour cause de décès, démission ou toute autre cause, il pourra être pourvu à leur remplacement par le conseil d'administration conformément aux dispositions de la loi. Dans ce cas, les actionnaires ratifieront la nomination à leur prochaine assemblée générale.

Art. 8. Réunions du conseil d'administration. Le conseil d'administration choisira parmi ses membres un président. Il pourra également choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être administrateur et qui sera responsable de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil d'administration et de l'assemblée générale des actionnaires.

Le conseil d'administration se réunira sur la convocation du président. Une réunion du conseil doit être convoquée si deux administrateurs le demandent.

Le président présidera toutes les assemblées générales des actionnaires et toutes les réunions du conseil d'administration, mais en son absence l'assemblée générale des actionnaires ou le conseil d'administration désignera temporairement à la majorité des actionnaires respectivement des administrateurs présents un autre administrateur pour présider l'assemblée générale des actionnaires ou la réunion.

Avis écrit de toute réunion du conseil d'administration sera donné par lettre, télécopieur ou télex à tous les administrateurs au moins 48 heures avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation de la réunion. La convocation indiquera le lieu de la réunion et en contiendra l'ordre du jour.

Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment par écrit, par câble, par télégramme, par télex ou par télécopieur de chaque administrateur. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour les réunions se tenant à une date et à un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil d'administration.

Tout administrateur pourra se faire représenter aux réunions du conseil d'administration en désignant par écrit, par câble, par télégramme, par télex ou par télécopieur un autre administrateur comme son mandataire.

Le conseil d'administration ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité des administrateurs est présente.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés lors de la réunion.

Un ou plusieurs administrateurs peuvent participer à une réunion par conférence téléphonique, par conférence vidéo ou par tout autre moyen de communication similaire permettant ainsi à plusieurs personnes y participant de communiquer simultanément l'une avec l'autre. Une telle participation sera considérée comme équivalent à une présence physique à la réunion.

Une décision écrite signée par l'ensemble des administrateurs est régulière et valable comme si elle avait été adoptée à une réunion du conseil d'administration, dûment convoquée et tenue. Une telle décision pourra être documentée par un seul écrit ou par plusieurs écrits séparés ayant le même contenu.

Art. 9. Procès-verbaux des réunions du conseil d'administration. Les procès-verbaux de toute réunion du conseil d'administration seront signés par le président de la réunion et par un autre administrateur. Les procurations resteront annexées aux procès-verbaux.

Les copies ou extraits de ces procès-verbaux, destinés à servir en justice ou ailleurs, seront signés par le président du conseil d'administration.

Art. 10. Pouvoirs du conseil d'administration. Le conseil d'administration a les pouvoirs les plus larges pour accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social. Tous les pouvoirs qui ne sont pas réservés expressément à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts sont de la compétence du conseil d'administration.

Le conseil d'administration peut décider de constituer un ou plusieurs comités dont les membres peuvent mais ne doivent pas être administrateurs. En pareille hypothèse le conseil d'administration devra nommer les membres de ce(s) comité(s) et déterminer leurs pouvoirs.

Art. 11. Délégation de pouvoirs. Le conseil d'administration peut déléguer la gestion journalière de la société ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, fondés de pouvoirs, employés ou autres agents qui peuvent mais ne doivent pas être actionnaires de la société, ou conférer des pouvoirs ou mandats spéciaux ou des fonctions permanentes ou temporaires à des personnes ou agents de son choix.

La délégation de la gestion journalière à un administrateur est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale des actionnaires.

Art. 12. Représentation de la société. Vis à vis des tiers, la société sera engagée par les signatures conjointes de deux administrateurs, ou par la signature individuelle de la personne à laquelle la gestion journalière de la société a été déléguée, dans le cadre de cette gestion journalière, ou par les signatures, conjointes ou individuelles, de toutes personnes à qui un tel pouvoir de signature aura été délégué par le conseil d'administration, mais seulement dans les limites de ce pouvoir.

Art. 13. Commissaires aux comptes. La surveillance des comptes de la société est confiée à un ou plusieurs commissaire(s) aux comptes, actionnaires ou non.

Ils sont nommés par l'assemblée générale des actionnaires, qui déterminera leur nombre, pour une durée qui ne peut pas dépasser six ans, et ils resteront en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs seront élus. Ils sont rééligibles et ils peuvent être révoqués à tout moment par l'assemblée générale des actionnaires, avec ou sans motif.

Titre IV.- Assemblée générale des actionnaires

Art. 14. Pouvoirs de l'assemblée générale des actionnaires. Toute assemblée générale des actionnaires régulièrement constituée représente l'ensemble des actionnaires. Sous réserve des dispositions de l'article 10 précité, elle a les pouvoirs les plus étendus pour ordonner, exécuter ou ratifier les actes en relation avec les activités de la société.

Art. 15. Assemblée générale annuelle. L'assemblée générale annuelle se réunit au siège social de la société ou à tel autre endroit indiqué dans les avis de convocation le dernier vendredi du mois de mai de chaque année à 14.00 heures.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 16. Autres assemblées générales. Le conseil d'administration ou le(s) commissaire(s) aux comptes peuvent convoquer d'autres assemblées générales des actionnaires. De telles assemblées doivent être convoquées si des actionnaires représentant au moins un cinquième du capital social le demandent.

Les assemblées générales, y compris l'assemblée générale annuelle, peuvent se tenir à l'étranger chaque fois que se produiront des circonstances de force majeure qui seront appréciées souverainement par le conseil d'administration.

Art. 17. Procédure, vote. Les assemblées générales des actionnaires seront convoquées conformément aux conditions fixées par la loi.

Au cas où tous les actionnaires sont présents ou représentés et déclarent avoir eu connaissance de l'ordre du jour de l'assemblée générale des actionnaires, celle-ci peut se tenir sans convocations préalables.

Tout actionnaire peut prendre part aux assemblées générales des actionnaires en désignant par écrit, par câble, par télégramme, par télex ou par télécopieur un mandataire, lequel peut ne pas être actionnaire.

Le conseil d'administration peut arrêter toutes autres conditions à remplir pour prendre part aux assemblées générales des actionnaires. Sous réserve des restrictions légales, chaque action donne droit à une voix.

Sauf dispositions contraires de la loi, les décisions sont prises, quel que soit le nombre d'actions représentées, à la majorité simple.

Les copies ou extraits des procès-verbaux de l'assemblée générale des actionnaires à produire en justice ou ailleurs sont signés par le président du conseil d'administration ou par deux administrateurs.

Titre V.- Année sociale, Répartition des bénéfices

Art. 18. Année sociale. L'année sociale de la société commence le 1^{er} jour du mois de janvier et finit le dernier jour du mois de décembre chaque année.

Le conseil d'administration établit le bilan et le compte de profits et pertes. Au moins un mois avant la date de l'assemblée générale annuelle, il soumet ces documents, ensemble avec un rapport sur les activités de la société, au commissaire(s) aux comptes qui établira(ont) son rapport sur ces documents.

Art. 19. Affectation des bénéfices. Sur les bénéfices nets de la société il sera prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation d'un fonds de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la réserve légale atteindra le dixième (10%) du capital social souscrit de la société.

Sur recommandation du conseil d'administration l'assemblée générale des actionnaires décide de l'affectation des bénéfices annuels nets restants. Elle peut décider de verser la totalité ou une part du solde à un ou plusieurs comptes de réserve ou de provision, de le reporter à nouveau à la prochaine année fiscale ou de le distribuer aux actionnaires comme dividendes.

Le conseil d'administration peut procéder à un versement d'acomptes sur dividendes dans les conditions fixées par la loi. Il déterminera le montant ainsi que la date de paiement de ces acomptes.

Titre VI.- Dissolution, Liquidation

Art. 20. Dissolution, liquidation. La société peut être dissoute à tout moment par décision de l'assemblée générale des actionnaires délibérant aux mêmes conditions de quorum et de majorité que celles exigées pour la modification des statuts, sauf dispositions contraires de la loi.

Lors de la dissolution par anticipation de la société ou à l'échéance du terme, si applicable, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, nommés par l'assemblée générale des actionnaires qui déterminera leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Titre VII.- Loi applicable

Art. 21. Loi applicable. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures trouvera son application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts.

Constatation

Le notaire soussigné constate que les conditions exigées par l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, ont été observées.

Dispositions transitoires

La première année sociale commence le jour de la constitution de la société et se terminera le 31 décembre 2002. L'assemblée générale annuelle se réunira pour la première fois au jour, heure et lieu indiqués aux statuts en 2003.

Souscription et paiement

Les parties comparantes ayant ainsi arrêté les statuts de la société, ont souscrit au nombre d'actions et ont libéré en espèces les montants ci-après énoncés:

Actionnaires	Capital souscrit (en euros)	Nombre d'actions	Libération (en euros)
1) ITALENERGIA BIS S.p.A., prénommée	30.900,-	390	30.900,-
1) ITALENERGIA S.p.A., prénommée	100,-	1	100,-
Total:	31.000,-	310	31.000,-

La preuve de tous ces paiements a été rapportée au notaire instrumentaire qui constate que les conditions prévues à l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, ont été respectées.

Evaluation des frais

Les dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la société en raison de sa constitution sont estimés à environ mille huit cent euros.

Assemblée Générale Extraordinaire

Les comparants préqualifiés, représentant la totalité du capital social souscrit, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués.

Après avoir vérifié que la présente assemblée est régulièrement constituée, ils ont pris, chaque fois à l'unanimité, les résolutions suivantes:

I) Le nombre des administrateurs est fixé à trois (3).

Sont nommés administrateurs, leur mandat viendra à expiration à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2003:

1.- Monsieur Pierluigi Deangelis, manager, demeurant à 31, Foro Bonaparte, Milan, Italie;

2.- Monsieur Rolf Caspers, juriste, demeurant à 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg;

3.- Monsieur Hugo Neuman, administrateur de sociétés, demeurant à 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

II) Le nombre de commissaire(s) aux comptes est fixé à un (1).

Est nommée commissaire aux comptes et son mandat viendra à expiration à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2003:

PricewaterhouseCoopers, S.à r.l. avec siège social à 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg.

III) Conformément aux présents statuts et à la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, l'assemblée générale autorise le conseil d'administration à déléguer la gestion journalière des affaires de la société ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs membres du conseil d'administration.

IV) Le siège social de la société est établi à 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Le notaire soussigné qui tonnait la langue anglaise constate que sur demande du comparant le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture et traduction faite au comparant, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, lequel comparant a signé avec nous, le notaire, le présent acte.

Signé: H. Beythan, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 13 août 2002, vol. 871, fol. 25, case 9. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 13 août 2002.

J.-J. Wagner.

(61966/239/456) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2002.

MULTI OPPORTUNITIES II, Fonds Commun de Placement.

Artikel 14, Punkt 5., Artikel 17 Punkt 2. und Punkt 3. sowie Artikel 21 des Verwaltungsreglements des o.g. Fonds erhalten ab 15. August 2002 folgenden Wortlaut:

Art. 14. Auflösung des Fonds

5. ... Die Anleger des Fonds haben vor der tatsächlichen Fusion die Möglichkeit, aus dem betreffenden Fonds durch die kostenlose Rücknahme ihrer Anteile auszuscheiden innerhalb des Monats nach Veröffentlichung des Fusionsbeschlusses durch die Verwaltungsgesellschaft. Die Durchführung der Fusion wird vom Wirtschaftsprüfer des Fonds kontrolliert.

Art. 17. Anlagepolitik

2. Die Zielfonds müssen in den Mitgliedstaaten der EU, der Schweiz, den USA, Kanada, Hongkong oder Japan aufgelegt worden sein. Das Fondsvermögen von MULTI OPPORTUNITIES II kann vollständig in Zielfondsanteilen ausländischer Fonds, deren Emittenten ihren Sitz oder ihre Geschäftsleitung in diesen Ländern haben, angelegt werden.

3. Für den Fonds MULTI OPPORTUNITIES II werden Anteile an in- und ausländischen Aktienfonds, gemischten Wertpapierfonds, Wertpapierrentenfonds und geldmarktnahen Wertpapierfonds erworben werden. Je nach Einschätzung der Marktlage kann das Fondsvermögen auch vollständig in einer dieser Fondskategorien angelegt werden. Bis zu 10% des Netto-Fondsvermögens können in Grundstücksfonds angelegt werden.

Art. 21. Rechnungsjahr

Das Rechnungsjahr endet jedes Jahr am 31. Dezember. Ein erster ungeprüfter Halbjahresbericht wird zum 30. Juni 2002 erscheinen. Ein erster geprüfter Jahresbericht wird zum 31. Dezember 2002 erscheinen.

Luxemburg, den 14. August 2002.

DWS INVESTMENT S.A.

Verwaltungsgesellschaft

Unterschriften

DEUTSCHE BANK LUXEMBOURG S.A.

Depotbank

Unterschriften

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2002, vol. 573, fol. 44, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(63473/000/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2002.

**COFI, COMPAGNIE DE L'OCCIDENT POUR LA FINANCE ET L'INDUSTRIE,
Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 9.539.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2002, vol. 570, fol. 11, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juin 2002.

Pour COMPAGNIE DE L'OCCIDENT POUR LA FINANCE ET L'INDUSTRIE, Société Anonyme Holding

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE à Luxembourg, Société Anonyme

S. Wallers / C. Day-Royemans

(48908/006/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2002.

**COFI, COMPAGNIE DE L'OCCIDENT POUR LA FINANCE ET L'INDUSTRIE,
Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 9.539.

Le bilan consolidé au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2002, vol. 570, fol. 11, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juin 2002.

Pour COMPAGNIE DE L'OCCIDENT POUR LA FINANCE ET L'INDUSTRIE, Société Anonyme Holding

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE à Luxembourg, Société Anonyme

S. Wallers / C. Day-Royemans

(48909/006/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2002.

AGENCE IMMOBILIERE HENRI GOEDERT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 140, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 28.360.

Il résulte de l'assemblée générale tenue en date du 21 mai 2002 les décisions suivantes:

1. La conversion du capital social de francs luxembourgeois (LUF) en euros (EUR).
2. L'augmentation du capital social pour le porter de son montant actuel de 30.986,69 € à 31.000,- € par incorporation des réserves à concurrence de 13,31 €, sans création de parts sociales nouvelles et en portant la valeur nominale par part sociale à 24,80 €.

3. La modification du premier alinéa de l'article 6 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à trente et un mille euros (31.000,- €) représenté par mille deux cent-cinquante (1.250) parts sociales de vingt quatre euros et quatre-vingt cents (24,8 €)».

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2002, vol. 570, fol. 12, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(48745/592/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2002.

INTERTRADING AND FINANCE COMPANY S.A., Holdingaktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1635 Luxembourg, 87, allée Léopold.
H. R. Luxembourg B 35.374.

*Auszug aus dem Bericht über die Ordentliche Generalversammlung der Aktionäre vom 20. Juni 2002 in Luxemburg
für das Geschäftsjahr 2001*

Die Bilanz sowie die Gewinn- und Verlustrechnung per 31. Dezember 2001 werden gutgeheissen. Der Verlust über LUF 502.500,- für das Jahr 2001 wird auf neue Rechnung vorgetragen.

Die Versammlung gewährt den Verwaltungsratsmitgliedern und dem Rechnungskommissar vollständige Entlastung bedingungslos und jedem Einzelnen für das Geschäftsjahr 2001.

Die Versammlung stellt fest, dass Artikel 100 des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften zur Anwendung kommt. Die Versammlung beschliesst die Aktivitäten nicht mehr fortzusetzen und die Gesellschaft aufzulösen.

Für gleichlautenden Auszug

FIDUPLAN S.A.

Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2002, vol. 570, fol. 1, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(48807/752/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2002.

INTERTRADING AND FINANCE COMPANY S.A., Holdingaktiengesellschaft.

Siège social: L-1635 Luxembourg, 87, allée Léopold.
H. R. Luxembourg B 35.374.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2002, vol. 570, fol. 1, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour compte de INTERTRADING AND FINANCE COMPANY S.A.

FIDUPLAN S.A.

(48808/752/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2002.

BOUCHERIES BRILL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4176 Esch-sur-Alzette, rue Jos. Kieffer.
R. C. Luxembourg B 45.089.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 24 juin 2002, vol. 569, fol. 91, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juin 2002.

Signature.

(48819/513/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2002.

LOUIS KOENER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4176 Esch-sur-Alzette, rue Joseph Kieffer.
R. C. Luxembourg B 15.637.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 24 juin 2002, vol. 569, fol. 91, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juin 2002.

Signature.

(48820/513/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2002.

PRODI-KOENER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4176 Esch-sur-Alzette, rue Jos. Kieffer.
R. C. Luxembourg B 74.325.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 24 juin 2002, vol. 569, fol. 91, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juin 2002.

Signature.

(48821/513/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2002.

SYNAPSE INTERNET SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 49, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 78.663.

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 18 décembre 2001

L'an deux mille et un, le 18 décembre à dix heures, les actionnaires de la Société se sont réunis en Assemblée générale extraordinaire d'un commun accord en renonçant à toute convocation préalable.

Est élu président: Monsieur Patrick Hansen

Monsieur le président procède à la constitution du bureau, et désigne comme secrétaire:

Monsieur Hubert Schumacher.

Est élu scrutateur: Monsieur Patrick Kersten

L'Assemblée Générale approuve ces mandats.

L'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant:

1. Conversion du capital en euros, modification de la valeur nominale des actions émises, adaptation de l'article 5 des statuts.

2. Divers.

La discussion est ouverte. Personne ne demandant la parole, les résolutions suivantes sont successivement mises au vote:

Première résolution

L'Assemblée Générale décide de supprimer la valeur nominale des actions.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale décide de convertir, avec effet au 1^{er} janvier 2002, la monnaie d'expression du capital social de francs luxembourgeois (LUF) en euro (EUR).

L'Assemblée décide de changer la monnaie d'expression de tous les comptes de la société de Francs Luxembourgeois (LUF) en Euro (EUR).

Après conversion, le capital social sera fixé à trente mille neuf cent quatre-vingt-six euros et soixante-neuf centimes (30.986,69) représenté par douze mille cinq cents (12.500) actions sans désignation de valeur nominale.

Troisième résolution

En conséquence de ce qui précède, l'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article 5 des statuts comme suit:

«**Art. 5. Premier alinéa.** Le capital social est fixé à trente mille neuf cent quatre-vingt-six euros et soixante-neuf centimes (30.986,69) représenté par douze mille cinq cents (12.500) actions sans désignation de valeur nominale.

Toutes les résolutions ont été adoptées à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

L'ordre du jour étant épuisé et aucune question n'étant posée sous le point divers, la séance est levée sur le vote de la dernière résolution.

Le bureau

P. Hansen / P. Kersten / H. Schumacher

Président / Scrutateur / Secrétaire

Liste de présence

Actionnaires	Actions	Présents	Représentés par	Signature
1. M. Marc Neuen	2.090	Oui		Signature
2. M. Frédéric Oster	560	Non	P. Kersten	Signature
3. M. Hubert Schumacher	2.090	Oui		Signature
4. M. Marc Hansen	628	Oui		Signature
5. M. Patrick Hansen	2.090	Oui		Signature
6. M. Georges Disewiscourt	560	Oui		Signature
7. M. Patrick Kersten	2.241	Oui		Signature
8. M. David Tonhofer	560	Oui		Signature
9. M. Carlo Richartz	1.681	Oui		Signature
Total	12.500			

Luxembourg, le 18 décembre 2001.

P. Hansen / P. Kersten / H. Schumacher

Président / Scrutateur / Secrétaire

Enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2002, vol. 570, fol. 11, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(48838/578/57) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2002.

IMMOBILIERE FUTUR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Ste Croix.

R. C. Luxembourg B 80.192.

—
DISSOLUTION

Extrait

Il résulte d'un acte reçu par Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Luxembourg), en date du 20 juin 2002, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 25 juin 2002, vol. 869, fol. 61, case 4, que la société anonyme IMMOBILIERE FUTUR S.A., ayant son siège social à L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 80.192, constituée suivant acte notarié en date du 29 décembre 2000, publié au Mémorial C numéro 681 du 27 août 2001, au capital social de trente et un mille euros (31.000,- EUR), divisé en mille (1.000) actions d'une valeur nominale de trente et un euros (31,- EUR) chacune, intégralement libérées, a été dissoute et liquidée par le fait d'une décision de l'actionnaire unique, réunissant entre ses mains la totalité des actions de la société anonyme IMMOBILIERE FUTUR S.A., prédésignée.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 27 juin 2002.

J.-J. Wagner.

(48851/239/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2002.

S.L., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8055 Bertrange, 166, rue de Dippach.

R. C. Luxembourg B 70.363.

—
Extraits du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 27 juin 2002

Il résulte de l'assemblée générale ordinaire du 27 juin 2002, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 27 juin 2002, vol. 324, fol. 43, case 8/1, que les associés présents:

1) la société MA.GI.FRA, s.r.l., avec siège social à Ferrare (Italie), via Borgo dei Leoni, 70/G, inscrite au numéro 13476 du Registre des Firmes de Ferrare, C.F.: 01197790387, déclarant être propriétaire de 51 (cinquante et une) parts sociales.

2) la société BARUFFA & PARTNERS, s.r.l. (anciennement FINPARTNERS, S.à r.l.), avec siège social à Ferrare (Italie), via Borgo dei Leoni, 70/G, inscrite au numéro 18445 du Registre des Firmes de Reggio Emilia, C.F.: 08986040155, déclarant être propriétaire de 48 (quarante-huit) parts sociales.

3) Madame Nicoletta Crepaldi, demeurant à Ferrare (Italie), 16, via Cappuccini, déclarant être propriétaire de 1 (une) part sociale,

représentant l'intégralité du capital social, ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution:

Changement du gérant:

Le gérant actuel, Monsieur Victor Reyter, ingénieur commercial, demeurant à Benidorm, (Espagne), est révoqué à partir de ce jour. Il lui est accordé quitus de sa gestion jusqu'à ce jour.

En remplacement, à partir de ce jour, est nommé gérant de la société, Monsieur Docteur Carlo Revoldini, docteur en droit, demeurant à I-05019 Orvietto (Italie), 14, Piazza Centauro.

Le gérant peut valablement engager la société par sa seule signature.

Deuxième et dernière résolution:

L'assemblée approuve les bilans arrêtés au 31 décembre 1999, 31 décembre 2000 et 31 décembre 2001 et décide de reporter les résultats à nouveau.

Luxembourg, le 28 juin 2002.

Pour extrait conforme

FIDUCIAIRE PAUL GLESENER

Signature

(48683/704/32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2002.

S.L., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8055 Bertrange, 166, rue de Dippach.

R. C. Luxembourg B 70.363.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 27 juin 2002, vol. 324, fol. 43, case 8/3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juin 2002.

Pour la société

FIDUCIAIRE PAUL GLESENER

Signature

(48684/704/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2002.

S.L., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8055 Bertrange, 166, rue de Dippach.

R. C. Luxembourg B 70.363.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 27 juin 2002, vol. 324, fol. 43, case 8/4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juin 2002.

Pour la société

FIDUCIAIRE PAUL GLESENER

Signature

(48685/704/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2002.

S.L., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8055 Bertrange, 166, rue de Dippach.

R. C. Luxembourg B 70.363.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 27 juin 2002, vol. 324, fol. 43, case 8/2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juin 2002.

Pour la société

FIDUCIAIRE PAUL GLESENER

Signature

(48686/704/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2002.

GENENCOR LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 71.008.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 28 juin 2002, vol. 570, fol. 27, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juin 2002.

ABN AMRO TRUST COMPANY (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

(48889/683/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2002.

**CONCEPT ESPACE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
(anc. Ets Paul Loschetter, S.à r.l.)**

Siège social: L-8069 Bertrange, 19, rue de l'Industrie.
R. C. Luxembourg B 16.979.

—
Assemblée générale extraordinaire du 26 juin 2002

Liste de présences

1. Monsieur Paul Loschetter, demeurant à 5, rue Matthias Weistroffer, détenteur de 500 parts
Total: 500 parts de 500

Résolutions prises:

1. Après en avoir délibéré, l'associé unique décide de convertir le capital social actuellement exprimé en 500.000,- LUF en euros.

2. Décident d'augmenter le capital social de 105,32 euros pour le porter de son montant actuel de 12.394,68 euros à 12.500,- euros, et ce par incorporation des résultats reportés au 31 décembre 2001.

3. Décident d'adapter l'article 6 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

Le capital social est de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR), représenté par cinq cent (500) parts sociales d'une valeur de vingt-cinq euros (25,-) chacune, entièrement libérées. Ces parts sont tenues comme suit:

Monsieur Paul Loschetter, cinq cent parts sociales. 500

Total: cinq cent parts sociales 500

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bertrange, le 26 juin 2002.

P. Loschetter.

Enregistré à Mersch, le 27 juin 2002, vol. 128, fol. 64, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(48864/000/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2002.

SCHRODER ALTERNATIVE INVESTMENT FUNDS, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: L-1736 Senningerberg, 5, rue Höhenhof.

R. C. Luxembourg B 78.304.

In the year two thousand and two, on the twenty-ninth day of May.

Before Us, Maître Henri Hellinckx, notary, residing in Mersch.

Was held an Extraordinary General Meeting of the Shareholders of SCHRODER ALTERNATIVE INVESTMENT FUNDS (the «Meeting») (R. C. Luxembourg, section B number 78.304), having its registered office at 5, rue Höhenhof in L-1736 Senningerberg, Grand Duchy of Luxembourg;

incorporated by deed established by Maître Jean-Joseph Wagner, notary residing in Sanem on October 19th, 2000, published in the Mémorial C of the year 2000, page 40706.

The Meeting is presided over by Frédérick Hizette, employé, residing in Colpach-Haut.

The chairman appoints as scrutineer, George Prantzios, employé, residing in Luxembourg.

The Meeting elects as secretary, Nathalie Diez, employée, residing in Arlon, Belgium.

The chairman declares and requests the notary to record:

I.- That the shareholders present or represented and the number of their shares are shown on an attendance list, signed by the chairman, the secretary, the scrutineer and the undersigned notary. The said list will be annexed to this document to be filed with the registration authorities.

II.- The present Meeting has been convened by registered mail sent on May 21st, 2002 to the registered shareholders.

III.- That the agenda of the Meeting is the following:

- Amendment of Article 5 of the Articles of Incorporation by deleting the second sentence of the first paragraph.

- Amendment of Article 5, last sentence of the first paragraph, of the Articles of Incorporation, so as to read as follows:

«The minimum capital of the Company as determined by Luxembourg law must be achieved within six months after the date on which the Company has been authorised as a collective investment undertaking under Luxembourg law.»

- Amendment of Article 5, last sentence of the second paragraph, of the Articles of Incorporation, by replacing references to «Luxembourg francs» by references to «United States Dollars».

- Amendment of Article 11, first sentence, of the Articles of Incorporation, so as to read as follows:

«Art. 11. Calculation of Net Asset Value per Share.

The net asset value per share of each Class of shares shall be expressed in the reference currency (as defined in the sales documents for the shares) of the relevant Class or Sub-Fund and shall be determined as of each Valuation Day by dividing the net assets of the Company attributable to each Class, being the value of the portion of assets attributable to such Class less the portion of liabilities attributable to such Class, calculated at such time as the Board (in consultation with the Investment Manager (as defined herein)) shall have set for such purpose, by the total number of shares in the relevant Class then outstanding, in accordance with the valuation rules set forth below.»

After the foregoing has been approved by the Meeting, the same unanimously took the following resolutions:

First resolution

The Meeting resolves to amend Article 5 by deleting the second sentence of the first paragraph of the Articles of Incorporation of the Company.

Second resolution

The Meeting resolves to amend the last sentence of the first paragraph, Article 5 of the Articles of Incorporation, so as to read as follows:

«The minimum capital of the Company as determined by Luxembourg law must be achieved within six months after the date on which the Company has been authorised as a collective investment undertaking under Luxembourg law.»

Third resolution

The Meeting resolves to amend the last sentence of the second paragraph of Article 5 of the Articles of Incorporation by replacing references to «Luxembourg francs» by references to «United States Dollars».

It results from the three foregoing resolutions that Article 5 of the Articles of Incorporation shall read as follows:

«Art. 5. Share Capital - Sub-Funds and Classes of Shares.

The capital of the Company shall be represented by fully paid up shares of no par value and shall at any time be equal to the total net assets of the Company pursuant to Article 11. The initial capital is forty thousand United States Dollars (USD 40,000.-) divided into forty (40) fully paid up shares of no par value. The minimum capital of the Company as determined by Luxembourg law must be achieved within six months after the date on which the Company has been authorised as a collective investment undertaking under Luxembourg law.

The Company shall be an umbrella fund within the meaning of Article 111 of the Law of 30 March 1988 on undertakings for collective investment, The Board may, at any time, as it deems appropriate, decide to create one or more compartments or sub-funds (each such compartment or sub-fund, a «Sub-Fund»). The shares to be issued in a Sub-Fund pursuant to Article 7 may, as the Board shall determine, be of one or more different classes (each such class, a «Class»), the features, terms and conditions of which shall be established by the Board. The proceeds from the issuance of shares of any Class shall be invested pursuant to the investment policy determined by the Board for the Sub-Fund that comprises the relevant Class, subject to the investment restrictions provided by law or determined by the Board. The Company constitutes a single legal entity, but the assets of each Sub-Fund shall be invested for the exclusive benefit of the shareholders of the corresponding Sub-Fund and the assets of a specific Sub-Fund are solely accountable for the liabilities, commitments and obligations of that Sub-Fund. For the purpose of determining the capital of the Company, the net assets attributable to each Class of shares shall, if not expressed in United States Dollars, be converted into United States Dollars and the capital shall be the total of the net assets of all the Classes of shares.»

Fourth resolution

The Meeting resolves to amend Article 11 of the Articles of Incorporation so as to read as follows:

«Art. 11. Calculation of Net Asset Value per Share.

The net asset value per share of each Class of shares shall be expressed in the reference currency (as defined in the sales documents for the shares) of the relevant Class or Sub-Fund and shall be determined as of each Valuation Day by dividing the net assets of the Company attributable to each Class, being the value of the portion of assets attributable to such Class less the portion of liabilities attributable to such Class, calculated at such time as the Board (in consultation with the Investment Manager (as defined herein)) shall have set for such purpose, by the total number of shares in the relevant Class then outstanding, in accordance with the valuation rules set forth below.»

There being no further business on the Agenda, the Meeting was thereupon closed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, all of whom are known to the notary by their surnames, Christian names, civil status and residences, the members of the bureau signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille deux, le vingt-neuf mai.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Sanem.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme SCHRODER ALTERNATIVE INVESTMENT FUNDS (l'«Assemblée») (R. C. Luxembourg numéro B 78.304), ayant son siège social au 5, rue Höhenhof, à L-1736 Senningerberg, Grand-Duché de Luxembourg,

constituée suivant acte reçu par Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem en date du 19 octobre 2000, publié au Mémorial, C de l'année 2000, à la page 40706.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Frédéric Hizette, employé, demeurant à Colpach-Haut.

Monsieur le président désigne comme scrutateur Monsieur George Prantzios, employé, demeurant à Luxembourg.

L'Assemblée choisit comme secrétaire Madame Nathalie Diez, employée, demeurant à Arlon, Belgique.

Monsieur le président déclare et prie le notaire d'acter:

1) Que les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentant. La dite liste de présence restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II) Que la présente Assemblée a été convoquée par lettres recommandées envoyées aux actionnaires nominatifs le 21 mai 2002.

III) Que l'ordre du jour de la présente Assemblée est le suivant:

- modifier l'article 5 des statuts de la société, en supprimant la seconde phrase du premier paragraphe;
- modifier la dernière phrase du premier paragraphe de l'article 5 des statuts qui aura désormais la teneur suivante: «Le capital minimum de la Société tel qu'il est prévu par la Loi Luxembourgeoise, doit être atteint dans un délai de six mois à partir de la date à laquelle la Société a été agréée en tant qu'organisme de placement collectif selon la loi luxembourgeoise.»;
- modifier la dernière phrase du second paragraphe de l'article 5 des statuts en remplaçant les références aux «francs luxembourgeois» par des références aux «dollars des Etats-Unis»;
- modifier la première phrase de l'article 11 des statuts, qui aura la teneur suivante:

«Art. 11. Calcul de la Valeur Nette d'Inventaire des Actions.

La valeur nette d'inventaire par action de chaque catégorie d'actions sera exprimée dans la devise de référence (telle que définie dans les documents de vente des actions) de la catégorie ou du Sous-Fonds concerné et sera déterminée par un chiffre obtenu en divisant du Jour d'Évaluation, les actifs nets de chaque catégorie, constitués par la portion des avoirs de cette catégorie moins les engagements de cette catégorie, calculé au moment prévu par le Conseil d'Administration (après avoir entendu le Gestionnaire en Investissement (tel que défini ci-après)), par le nombre total d'actions de la catégorie concernée en circulation à ce moment, en conformité avec les règles d'évaluation décrits ci-dessous.»

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'Assemblée, cette dernière a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée décide de modifier l'article 5 des statuts en supprimant la seconde phrase du premier paragraphe.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de modifier la dernière phrase du premier paragraphe de l'article 5 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

«Le capital minimum de la Société tel qu'il est prévu par la Loi Luxembourgeoise, doit être atteint dans un délai de six mois à partir de la date à laquelle la Société a été agréée en tant qu'organisme de placement collectif selon la loi luxembourgeoise.»

Troisième résolution

L'Assemblée décide de modifier la dernière phrase du second paragraphe de l'article 5 des statuts en remplaçant les références au «francs luxembourgeois» par des références aux «dollars des Etats-Unis».

Il résulte des trois résolutions qui précèdent que l'article 5 des statuts aura la teneur suivante:

«Art. 5. Capital Social - Sous-Fonds - Catégories d'Actions.

Le capital de la Société sera représenté par des actions entièrement libérées, sans mention de valeur, et sera à tout moment égal à la somme des actifs nets de la Société, établis conformément à l'article 11 ci-dessous. Le capital initial est de quarante mille dollars des Etats-Unis (USD 40.000) divisé en quarante (40) actions entièrement libérées, sans mention de valeur. Le capital minimum de la Société tel qu'il est prévu par la Loi Luxembourgeoise, doit être atteint dans un délai de six mois à partir de la date à laquelle la Société a été agréée en tant qu'organisme de placement collectif selon la loi luxembourgeoise.

La Société sera un Fonds à compartiments multiples dans le sens de l'article 111 de la loi du 30 mars 1988 sur les organismes de placement collectif. Le conseil d'administration peut, à tout instant, s'il le juge approprié, décider de créer un ou plusieurs compartiments ou sous-fonds (chacun de ces compartiments ou sous-fonds ci-après un «Sous-Fonds»). Les actions émises dans un Sous-Fonds conformément à l'Article 7 peuvent, suivant la décision du conseil d'administration, appartenir à une ou plusieurs Catégories différentes (chacune de ces Catégories ci-après une «Catégorie»), les caractéristiques et conditions générales desquels seront établis par le conseil d'administration. Les produits d'émission d'actions de toute Catégorie seront investis conformément à la politique d'investissement déterminée par le conseil d'administration pour le Sous-Fonds qui comprend la Catégorie respective, en respect des restrictions d'investissement prévues par la loi ou déterminées par le conseil d'administration. La Société constitue une entité juridique unique, mais les actions de chaque Sous-Fonds seront investis au bénéfice exclusif des actionnaires du Sous-Fonds concerné et les avoirs d'un Sous-Fonds spécifique sont uniquement destinés aux obligations et engagements de ce Sous-Fonds. Pour déterminer le capital de la Société, les avoirs nets correspondant à chaque Catégorie d'actions, s'ils ne sont pas exprimés en dollars des Etats-Unis, seront convertis en dollars des Etats-Unis et le capital sera égal au total des avoirs nets de toutes les Catégories d'actions.»

Quatrième résolution

L'Assemblée décide de modifier l'article 11 des statuts, qui aura désormais la teneur suivante:

«Art. 11. Calcul de la Valeur Nette d'Inventaire des Actions.

La valeur nette d'inventaire par action de chaque catégorie d'actions sera exprimée dans la devise de référence (telle que définie dans les documents de vente des actions) de la catégorie ou du Sous-Fonds concerné et sera déterminée par un chiffre obtenu en divisant du Jour d'Évaluation, les actifs nets de chaque catégorie, constitués par la portion des avoirs de cette catégorie moins les engagements de cette catégorie, calculé au moment prévu par le Conseil d'Administration (après avoir entendu le Gestionnaire en Investissement (tel que défini ci-après)), par le nombre total d'actions de la catégorie concernée en circulation à ce moment, en conformité avec les règles d'évaluation décrits ci-dessous.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

A la demande des comparants le notaire, qui parle et comprend l'anglais, a établi le présent acte en anglais suivi d'une version française. Sur demande des comparants, et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fait foi.

Dont procès verbal, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les membres du bureau ont tous signé avec Nous, notaire la présente minute.

Signé: F. Hizette, G. Prantzoz, N. Diez, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 5 juin 2002, vol. 421, fol. 66, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 13 juin 2002.

H. Hellinckx.

(48858/242/175) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2002.

SCHRODER ALTERNATIVE INVESTMENT FUNDS, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 5, rue Höhenhof.

R. C. Luxembourg B 78.304.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 13 juin 2002.

H. Hellinckx.

(48859/242/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2002.

HOWELL GROUND, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 79.458.

*Extrait des Minutes de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Associé Unique
qui s'est tenue extraordinairement le 19 juin 2002*

A l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Associé Unique de HOWELL GROUND, S.à r.l., («la société»), tenue extraordinairement il a été décidé comme suit:

- d'accepter la démission de Mme Christelle Ferry et Mr Tim Van Dijk de leurs fonctions de Gérants signataires B et ce avec effet immédiat;

- de donner décharge aux Gérants pour l'exercice de leurs mandats jusqu'à ce jour;

- de nommer LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A. et TCG GESTION S.A. ayant leur siège social au 9, rue Schiller L-2519 Luxembourg, en qualité de Gérants signataires B de la société avec effet immédiat.

Luxembourg, le 19 juin 2002.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A. / TCG GESTION S.A.

Signatures / Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2002, vol. 570, fol. 6, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(48881/710/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2002.

SITA INFORMATION NETWORKING COMPUTING B.V., Société à responsabilité limitée.

Siège social: 1043 CH Amsterdam, Heathrowstraat 10.

Succursale: L-1360 Luxembourg-Aéroport.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil des Gérants du 11 mars 2002

Le Conseil des Gérants décide d'accepter la démission de Monsieur Raymond Vaude en tant que représentant local de la Société à Luxembourg.

Le Conseil des Gérants décide que tous les pouvoirs délégués à Monsieur Raymond Vaude et tous autres pouvoirs délégués par le Conseil des Gérants en relation avec les activités de la succursale seront révoqués.

Le Conseil de Gérants décide de nommer Monsieur René Neyrinck en tant que représentant local de la Société et décide que Monsieur Neyrinck sera autorisé à prendre toutes les mesures nécessaires requises par la loi afin d'enregistrer sa nomination auprès des autorités locales et en générale faire tout ce qui est nécessaire en relation à ce qui précède.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour SITA INFORMATION COMPUTING NETWORKING B.V. (LUXEMBOURG BRANCH)

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2002, vol. 570, fol. 6, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(48882/267/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2002.

BTM PREMIER FUND, Fonds Commun de Placement.

Règlement de Gestion coordonné déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2002.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juin 2002.

Pour la société

Signature

(48884/267/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2002.

DRAKE (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 59.944.

Le bilan au 30 septembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 28 juin 2002, vol. 570, fol. 27, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juin 2002.

ABN AMRO TRUST COMPANY (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

(48887/683/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2002.

DRAKE (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 59.944.

Le bilan au 30 septembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 28 juin 2002, vol. 570, fol. 27, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juin 2002.

ABN AMRO TRUST COMPANY (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

(48888/683/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1 juillet 2002.

MARK IV HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 70.400.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 28 juin 2002, vol. 570, fol. 27, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juin 2002.

ABN AMRO TRUST COMPANY (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

(48896/683/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2002.

MARK IV HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 70.400.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 28 juin 2002, vol. 570, fol. 27, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juin 2002.

ABN AMRO TRUST COMPANY (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

(48897/683/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2002.

SCHUTTERHOF S.A., Société Anonyme en liquidation.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 61.042.

—
Le bilan au 14 septembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 28 juin 2002, vol. 570, fol. 27, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juin 2002.

ABN AMRO TRUST COMPANY (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

(48890/683/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2002.

COQUILLAGES DE LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 38.590.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 28 juin 2002, vol. 570, fol. 27, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juin 2002.

ABN AMRO TRUST COMPANY (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

(48894/683/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2002.

REPACKAGED SOVEREIGN INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 50.179.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 28 juin 2002, vol. 570, fol. 27, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juin 2002.

ABN AMRO TRUST COMPANY (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

(48893/683/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2002.

VF LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 73.873.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 28 juin 2002, vol. 570, fol. 27, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juin 2002.

ABN AMRO TRUST COMPANY (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

(48892/683/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2002.

FORTUM PROJECT FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 65.646.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 28 juin 2002, vol. 570, fol. 27, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juin 2002.

ABN AMRO TRUST COMPANY (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

(48891/683/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2002.

GENENCOR LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 71.008.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 28 juin 2002, vol. 570, fol. 27, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juin 2002.

ABN AMRO TRUST COMPANY (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

(48895/683/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2002.

SOFIDEPAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 40.430.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2002, vol. 570, fol. 11, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juin 2002.

Pour *SOFIDEPAR S.A., Société Anonyme*

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE à Luxembourg, Société Anonyme

S. Wallers / C. Day-Royemans

(48905/006/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2002.

GAFRACO S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 17.538.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2002, vol. 570, fol. 11, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juin 2002.

Pour *GAFRACO S.A., Société Anonyme Holding*

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE à Luxembourg, Société Anonyme

S. Wallers / C. Day-Royemans

(48906/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2002.

EUROBRIDGE, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

R. C. Luxembourg B 58.206.

Contrat de domiciliation

Un contrat de domiciliation a été conclu en date du 10 décembre 2001 entre la société d'investissement à capital variable EUROBRIDGE, SICAV ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri et la SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme ayant son siège social aux 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg. Ce contrat a été conclu pour une durée indéterminée et est susceptible d'être dénoncé par chacune des parties suivant un préavis de 6 mois.

Aux fins de réquisition

Pour *EUROBRIDGE, SICAV*

Société d'Investissement à Capital Variable

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Société Anonyme

Banque domiciliaire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2002, vol. 570, fol. 7, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(48958/024/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2002.

COPARFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 47.480.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2002, vol. 570, fol. 11, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juin 2002.

Pour COPARFIN S.A., Société Anonyme

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE à Luxembourg, Société Anonyme

S. Wallers / C. Day-Royemans

(48907/006/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2002.

KOSHIGURUMA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.
R. C. Luxembourg B 28.033.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 20 juin 2002, vol. 569, fol. 76, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour A.T.T.C. MANAGEMENT, S.à r.l.

A.T.T.C. S.A.

Gérant

J.P. Van Keymeulen / Signature

Administrateur-délégué / Administrateur

Pour A.T.T.C. DIRECTORS, S.à r.l.

A.T.T.C. S.A.

Gérant

E. Patteet / Signature

Administrateur-délégué / Administrateur

(48910/813/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2002.

FEBA S.C.I., Société Civile Immobilière.

Siège social: L-1328 Luxembourg, 16, rue Charlemagne.

STATUTS

L'an 2002, le 3 juin

Ont comparu:

- 1) Barth François, employé, né le 30 septembre 1968, célibataire demeurant à Luxembourg;
 - 2) Pirson Philippe, employé, né le 18 mars 1958, marié demeurant à B-Messancy;
 - 3) Gries Françoise, épouse de Pirson Philippe, employée, née le 25 septembre 1956, demeurant à B-Messancy.
- Lesquels comparants ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société civile qu'ils vont constituer entre eux:

Art. 1^{er}. La société est une société civile immobilière particulière. Elle a pour objet l'acquisition, l'aménagement, la location et la gestion d'immeubles par toutes opérations de caractère non commercial et de nature à favoriser directement ou indirectement la réalisation de l'objet social.

Art. 2. La société prend le nom de FEBA SCI.

Art. 3. La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. Le siège social est à Luxembourg. Il pourra être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg et même à l'étranger par simple décision des associés.

Le capital social est fixé à EUR 5.000 divisé en 5.000 parts d'intérêts de 1 EUR chacune.

Ces parts d'intérêts ont été attribuées aux associés en rémunération de leurs apports ci-après spécifiés comme suit:

1) Barth François, prénommé, 1.250 EUR	1.250 parts
2) Pirson Philippe, prénommé, 1.875 EUR	1.875 parts
3) Gries Françoise, prénommée, 1.875 EUR	1.875 parts
Total:	5.000 parts

Les associés reconnaissent que les apports en espèce ont été versés à la société.

Art. 6. La cession de parts s'opérera par acte authentique ou par acte sous seing privé, en observant l'article 1690 du Code Civil. Les parts sont librement cessibles entre associés. Elles ne pourront être cédées à des tiers non associés qu'avec l'agrément des associés décidant à l'unanimité.

Art. 7. La société ne sera pas dissoute par le décès d'un ou de plusieurs associés, mais continuera entre le ou les survivants et les héritiers de l'associé ou des associés décédés.

L'interdiction, la faillite, la liquidation judiciaire ou la déconfiture d'un ou de plusieurs associés ne mettra pas fin à la société, qui continuera entre les autres associés, à l'exclusion du ou des associés en état d'interdiction, de faillite, de liquidation judiciaire ou de déconfiture.

Art. 8. Chaque part est indivisible à l'égard de la société.

Les copropriétaires indivis sont tenus, pour l'exercice de leurs droits, de se faire représenter auprès de la société par un seul d'entre eux ou par un mandataire commun pris par les autres associés.

Les droits et obligations attachés à chaque part la suivent dans quelque main qu'elle passe. La propriété d'une part emporte de plein droit adhésion aux statuts et aux résolutions prises par l'assemblée générale.

Chaque part donne droit dans la propriété de l'actif social et dans la répartition des bénéfices à une fraction proportionnelle au nombre de parts existantes.

Art. 9. Dans leurs rapports entre eux et vis-à-vis des créanciers de la société, les associés sont tenus des dettes de la société chacun dans la proportion du nombre de parts qu'il possède.

Art. 10. La société est administrée par un ou deux gérants, associés ou non, nommés par l'assemblée des associés à une majorité des trois quarts des parts sociales. L'assemblée détermine les pouvoirs du ou des gérants.

Sont nommés gérants pour une durée illimitée Monsieur Barth François, prénommé, et Monsieur Pirson Philippe, prénommé, qui ont les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société, pour l'engager et pour la représenter extrajudiciairement et judiciairement. La société se trouve engagée en toutes circonstances par la seule signature d'un des gérants pour des montants jusqu'à concurrence de 10.000 EUR, pour les montants supérieurs la signature des deux gérants est requise.

Le gérant aura notamment le pouvoir de signer tous actes d'achat, de vente et d'échange, tous actes de crédit et tous actes de constitution d'hypothèque à charge des immeubles de la société de même que tous actes de mainlevée et de postposition d'hypothèque, et ceci dans les limites définies à l'alinéa précédent.

Art. 11. Les associés se réunissent chaque année en assemblée générale. Les jour, heure et lieu de l'assemblée et l'ordre du jour sont indiqués dans les avis de convocation que le ou les gérants adressent aux associés.

Art. 12. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année. Le premier exercice commence ce jour et finit le trente et un décembre 2002.

Art. 13. Dans toute assemblée générale, une part donne droit à une voix.

Art. 14. L'assemblée entend le rapport du ou des gérants sur les affaires sociales, approuve les comptes, délibère sur les points portés à l'ordre du jour.

Art. 15. La liquidation de la société se fera par les soins du ou des gérants en fonction.

En cas de désaccord grave, le ou les liquidateurs seront nommés par Monsieur le Président du Tribunal d'arrondissement de Luxembourg.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et lecture faite et interprétation donnée, les comparants ont signé le présent acte avec le notaire.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 25 juin 2002, vol. 569, fol. 97, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(48912/000/68) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2002.

DIXIFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 82.221.

Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 19 juin 2002

- Madame Antonella Graziano, employée privée, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg est cooptée au poste d'Administrateur en remplacement de Madame Francesca Barcagioni, démissionnaire. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2007. La cooptation de Madame Antonella Graziano sera ratifiée à la prochaine Assemblée.

Certifié sincère et conforme

DIXIFIN S.A.

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2002, vol. 570, fol. 12, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(48925/795/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2002.

VILLEROY & BOCH, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Faïencerie de Septfontaines-Les-Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 5.160.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2002, vol. 570, fol. 13, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} juillet 2002.

P. Kieffer

Directeur Financier

(48914/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2002.

EUROFIND S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 22-24, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 59.742.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale statutaire du 8 mai 2002

La cooptation de Monsieur Xavier de Mezerac, Directeur Financier - Groupe AUCHAN, 40, avenue de Flandre, F-59964 Croix Cedex en tant qu'Administrateur en remplacement de Monsieur Guy Geffroy démissionnaire est ratifiée. Décharge est également donnée à Monsieur Guy Geffroy pour l'exercice de son mandat jusqu'au 21 mars 2002. Le mandat de Monsieur Xavier de Mezerac viendra à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de 2003.

Certifié sincère et conforme

EUROFIND S.A.

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2002, vol. 570, fol. 12, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(48928/795/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2002.

MILLET S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 19.405.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le 19 septembre 2002 à 14.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 juillet 2002
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

I (03912/795/14)

Le Conseil d'Administration.

VEZELAY S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.

R. C. Luxembourg B 44.252.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 19 septembre 2002 à 15.00 heures au siège de la société.

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des bilans et comptes de Profits et Pertes au 30 juin 2000, au 30 juin 2001 et au 30 juin 2002
3. Affectation du résultat
4. Décharge aux Administrateurs et Commissaire aux Comptes
5. Divers

I (04002/716/15)

Le Conseil d'Administration.

60800

BOURLINSTER INVEST S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 59.466.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le mardi 24 septembre 2002 à 11.00 heures au siège social avec pour:

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du Commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 mars 2002 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Renouvellement du mandat des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

I (03998/755/17)

Le Conseil d'Administration.

AGIL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 59.463.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le mardi 24 septembre 2002 à 10.00 heures au siège social avec pour:

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du Commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 mars 2001 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Renouvellement du mandat des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

I (03999/755/17)

Le Conseil d'Administration.

BRINCORP HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 24.610.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 18 septembre 2002 à 15.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant.

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 30 juin 2002, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 30 juin 2002.
4. Divers.

I (04071/005/15)

Le Conseil d'Administration.

THE EMERGING MARKETS BREWERY FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 51.170.

The shareholders of THE EMERGING MARKETS BREWERY FUND (the «Company») are hereby convened to attend an

EXTRAORDINARY GENERAL MEETING

to be held at the registered office, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, on 18 September 2002 at 3.00 p.m. with the following agenda:

Agenda:

1. to hear the report of the liquidator on the liquidation of the company
2. to receive the report of the company's auditor on the liquidation
3. to give discharge to the liquidator
4. to give discharge to the directors and the auditor
5. to decide on the close of the liquidation
6. to decide on any other business which be brought

All Shareholders are entitled to attend and vote and are entitled to appoint proxies to attend and vote instead of them. A proxy need not be a member of the Company. To be valid a form of proxy must be lodged with the Company at the registered office, for the attention of Mrs Marie-Cécile Dubourg, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, at your earliest convenience but in any case prior to 16 September 2002 before the attendance to the Extraordinary General Meeting.

The shareholders are advised that no quorum is required for the items of the agenda and that the decisions will be taken at the majority of 2/3 of the shares present or represented at the meeting. Each share is entitled to one vote. A shareholder may act at any Meeting by proxy.

In order to take part at the second extraordinary general meeting, the owners of bearer shares must deposit their shares three clear days before the meeting at the offices of KREDIETBANK S.A. LUXEMBOURGEOISE, 43, boulevard Royal, L-2955 Luxembourg.

I (04013/755/29)

The Board of Directors.

ASSOCIATION DE PARTICIPANTS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 22.753.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 20 septembre 2002 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2001
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Nominations statutaires
5. Divers

I (04065/795/15)

Le Conseil d'Administration.

SANTANDER CENTRAL HISPANO SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: L-2420 Luxembourg, 11-13, avenue Emile Reuter.

R. C. Luxembourg B 45.337.

The Board of Directors convenes the Shareholders to an

EXTRAORDINARY GENERAL MEETING

which will be held at the registered office of the Company, on September 17th, 2002 at 10 a.m., with the following agenda:

Agenda:

1. Amendment of the paragraph 6 of the Article 5 of the Articles of Incorporation dated December 29th, 2000, so it has to be read as follows:
«The minimum capital of the Corporation shall be not less than EUR 1,240,000.-.»
2. Amendment of the paragraph 4 of the Article 16 of the Articles of Incorporation dated December 29th, 2000 as follows:
«The reference to Australiasia as «Eligible State» will be changed into Australia.»
3. Addition of a second paragraph to the point C of the Article 23 of the Articles of Incorporation dated December 29th, 2000, so it has to be read as follows:
«In relation between shareholders, each Sub-Fund is treated as a separate legal entity.
With regard to third parties, the Corporate shall constitute one single legal entity, but by derogation from article 2093 of the Luxembourg Civil Code, the assets of a particular Sub-Fund are only applicable to the debts, engagements and obligations of that Sub-Fund. The assets, commitments, charges and expenses which, due to their nature or as a result of a provision of the Prospectus, cannot be allocated to one specific Sub-Fund will be charged to the different Sub-Funds proportionally to their respective net assets, or pro rata to their respective net assets, if appropriate due to the amounts considered.»
4. Any other business.

According to the current Articles of Incorporation dated December 29th, 2000, a quorum of presence of one half of the capital of the Company and a majority of two thirds of the shares present or represented are required to adopt the resolutions based on items 1 and 2 of the above agenda.

Terms and conditions to attend to the meeting

The Shareholders will be allowed to attend to the Meeting, by giving proof of their identity, provided that they have informed the Company, at its registered office (11-13, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg / Administration SANTANDER CENTRAL HISPANO SICAV - TITR/JUR), by September 12th, 2002, at the latest, of their intention to attend, personally, to the Meeting; the Shareholders who could not attend personally to the Meeting could be represented by any person of their convenience or by proxy; for this effect, proxies will be available at the registered office of the Company. In order to be taken in consideration, the proxies duly completed and signed must be received at the registered office of the Company by September 13th, 2002 (two Business Days before the Meeting).

The persons who will attend the Meeting, in quality of Shareholders or by proxy, will have to produce to the Board of the Meeting a blocked certificate of their Shares in the books of an authorized agent or in the books of SOCIETE GENERALE BANK & TRUST S.A./ Luxembourg (11-13, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg).

I (04154/000/40)

*The Chairman of the Board of Directors.***MAYLYS HOLDING, Société Anonyme.**

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.

R. C. Luxembourg B 68.648.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

qui se tiendra au siège social de la société à Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo, le mercredi 18 septembre 2002 à 15.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'administration et du Commissaire aux comptes sur l'exercice clôturé au 31 décembre 2001;
2. Examen et approbation des comptes annuels au 31 décembre 2001;
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes;
4. Affectation des résultats;
5. Nominations statutaires;
6. Décisions à prendre en application de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales;
7. Divers.

I (04070/546/18)

*Le Conseil d'Administration.***ING INTERNATIONAL, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: Strassen, 224, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 47.586.

Les actionnaires de ING INTERNATIONAL sont invités à assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

de la SICAV qui se tiendra route d'Esch à L-1470 Luxembourg, le 17 septembre 2002 à 11.45 heures en vue d'approuver la modification des articles 4, 5, 10, 12, 13 et 27 des statuts de ING INTERNATIONAL.

Plus spécifiquement,

1. la proposition d'ajouter un point f) à l'article 12 des statuts a pour but de prévoir la suspension de la VNI ainsi que la suspension des émissions, des rachats et de la conversion des actions lors de restructurations: La Société pourra suspendre (...) la détermination de la valeur nette d'inventaire (...) «f) en vue d'établir la parité d'échange dans le cadre d'une opération de fusion, apport d'actif, scission ou toute opération de restructuration, au sein, par ou dans un ou plusieurs des compartiments de la Société»;
2. la modification proposée de l'article 13 a pour but de prévoir la non solidarité des compartiments; en conséquence, le dernier alinéa de cet article sera libellé comme suit: «Les actifs d'un compartiment déterminé ne répondront que des dettes, engagements et obligations qui concernent ce compartiment. Dans les relations des actionnaires entre eux, chaque compartiment est traité comme une entité à part.»
3. la proposition d'ajouter un alinéa à l'article 10 des statuts afin d'introduire la possibilité de faire des rachats en nature.

Le dépôt des actions au porteur et des procurations doit être fait auprès des sièges ou des agences de la BBL, de ING BANK ou du CREDIT EUROPEEN, cinq jours francs au moins avant l'Assemblée.

Les actionnaires en nom seront admis sur justification de leur identité, à condition d'avoir, cinq jours francs au moins avant la réunion, fait connaître au Conseil d'Administration leur intention de prendre part à l'Assemblée.

L'Assemblée pourra délibérer valablement sur l'ordre du jour, quelque soit la portion du capital représentée par les personnes présentes ou représentées. Les décisions seront prises aux deux tiers des voix présentes ou représentées.

A dater du 17 septembre 2002, le siège social de la Société sera à route d'Esch 52 à L-1470 Luxembourg.

II (03944/755/29)

Le Conseil d'Administration.

COPLA-CONSORTIUM DE PLACEMENTS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 27.838.

Les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 20 septembre 2002 à 14.30 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2000
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au Commissaire aux comptes
5. Nominations statutaires
6. Divers

I (04080/029/18)

Le Conseil d'Administration.

@GATE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 82.985.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à:

L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra à L-2163 Luxembourg, 20, avenue Monterey, le jeudi 19 septembre 2002 à 15.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Démission d'un administrateur Jean-Bernard Baudry et nomination d'un nouvel administrateur en remplacement de l'administrateur démissionnaire.
2. Décharge à donner à l'administrateur démissionnaire.
3. Transfert du siège social à L-2163 Luxembourg, 20, avenue Monterey
4. Précision quant à la délégation de la gestion journalière et commerciale de la société à l'administrateur-délégué actuellement en fonctions: «la société est engagée par la signature exclusive de l'administrateur-délégué»

Conformément à l'article 70 de la loi sur les sociétés commerciales.

Pour le conseil d'administration

Un mandataire

I (04098/000/20)

@GATE S.A., Société Anonyme.

Registered office: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 82.985.

The Shareholders' presence is requested at the

EXTRAORDINARY GENERAL MEETING

which will be held at L-2163 Luxembourg, 20, avenue Monterey, on Thursday, September, 19, 2002 at 15.00 p.m. to deliberate on the basis of the following agenda:

Agenda:

1. Resignation of Director Jean-Bernard Baudry and appointment of a new director to replace the resigned director
2. The director is empowered the discharge
3. Registered office transfert at L-2163 Luxembourg, 20, avenue Monterey.
4. Precision as regards the authority of the company daily and commercial management of the managing director: «the company pledge the managing director's signature»

According to the article 70 of the law on trading companies.

For the Board of Directors

A representative

I (04099/000/19)

GENERALUX, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2951 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 25.819.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social de la BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG S.A., 50, avenue J.-F. Kennedy à Luxembourg, le 18 septembre 2002 à 11.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'exercice clos le 30 juin 2002.
2. Lecture du rapport du Réviseur d'Entreprises.
3. Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2002.
4. Affectation du bénéfice.
5. Décharge aux Administrateurs pour l'exercice clos le 30 juin 2002.
6. Nominations des Administrateurs et du Réviseur d'Entreprises.
7. Divers.

Les propriétaires d'actions au porteur, désireux d'assister à l'Assemblée Générale Ordinaire, devront effectuer le dépôt et demander le blocage de leurs actions au moins cinq jours francs avant le 18 septembre 2002 aux guichets de la BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG S.A., Luxembourg, de FORTIS BANQUE S.A., Bruxelles, de la BANQUE BELGO-ZAÏROISE (BELGOLAISE), Bruxelles, de la SOCIETE NANCEIENNE VARIN-BERNIER, Nancy, de la BANQUE MeesPierson BGL S.A., Nyon ou de MARCARD, STEIN & CO, GmbH & CO KG, Hambourg.

Pour des raisons d'organisation, nous serions obligés aux propriétaires d'actions nominatives désireux d'assister à l'Assemblée Générale Ordinaire, de bien vouloir manifester par écrit (lettre ou procuration), leur intention de prendre part au vote au moins cinq jours francs avant le 18 septembre 2002.

Les résolutions à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire ne requièrent pas de quorum spécial et seront adoptées si elles sont votées par la majorité des actions présentes ou représentées.

I (04156/584/28)

Le Conseil d'Administration.

ENERGIE 5 HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 53.516.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 20 septembre 2002 à 10.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2000
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au Commissaire aux comptes
5. Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur
6. Nominations statutaires
7. Divers

I (04081/029/19)

Le Conseil d'Administration.

UMIAK DEVELOPMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 59.273.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 9 septembre 2002 à 11.30 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2001.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Divers.

II (04035/696/14)

Le Conseil d'Administration.

FEBEX TECHNIQUE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 33.873.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 20 septembre 2002 à 10.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2000
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au Commissaire aux comptes
5. Nominations statutaires
6. Divers

I (04082/029/18)

Le Conseil d'Administration.

JAFER S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 25.932.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 20 septembre 2002 à 15.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 30 juin 2001
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au Commissaire aux comptes
5. Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur
6. Nominations statutaires
7. Divers

I (04083/029/19)

Le Conseil d'Administration.

FRANCE LUXEMBOURG INVEST, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 1, place de Metz.

R. C. Luxembourg B 31.583.

Mesdames, Messieurs les actionnaires sont invités à assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le vendredi 20 septembre 2002 à 15.00 heures au siège social pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport du Conseil d'Administration et du Réviseur d'Entreprises
2. Approbation des comptes au 30 juin 2002
3. Affectation des résultats
4. Décharge aux Administrateurs
5. Nominations statutaires
6. Divers

Pour être admis à l'Assemblée Générale, tout propriétaire d'actions au porteur doit déposer ses titres aux sièges et agences de la BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT ou du CREDIT MUTUEL et faire part de son désir d'assister à l'Assemblée et ce, cinq jours francs au moins avant l'Assemblée.

Les actionnaires en nom seront admis sur justification de leur identité, à la condition d'avoir, cinq jour francs au moins avant la réunion, fait connaître au Conseil d'Administration leur intention de prendre part à l'Assemblée.

I (04145/755/21)

Le Conseil d'Administration.

60806

JALNA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 63.742.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 20 septembre 2002 à 15.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 1999
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au Commissaire aux comptes
5. Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur
6. Nominations statutaires
7. Divers

I (04084/029/19)

Le Conseil d'Administration.

LOGICIEL GRAPHICS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 62.022.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, le 20 septembre 2002 à 14.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2000
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au Commissaire aux comptes
5. Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur
6. Nominations statutaires
7. Divers

I (04085/029/19)

Le Conseil d'Administration.

SIRIUS FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 51.451.

Mesdames et Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

de notre Société, qui aura lieu le 9 septembre 2002 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Réviseur d'Entreprises.
2. Approbation des comptes annuels au 30 avril 2002 et de l'affectation des résultats.
3. Décharge à donner aux Administrateurs pour l'exercice clôturé au 30 avril 2002.
4. Réélection des Administrateurs et du Réviseur d'Entreprises pour un nouveau terme d'un an.
5. Divers

Les décisions concernant tous les points de l'ordre du jour ne requièrent aucun quorum. Elles seront prises à la simple majorité des actions présentes ou représentées à l'Assemblée. Chaque action donne droit à un vote. Tout actionnaire peut se faire représenter à l'Assemblée.

Afin de participer à l'Assemblée, les actionnaires sont priés de déposer leurs actions au porteur pour le 26 août 2002 au plus tard au siège de KREDIETBANK S.A. LUXEMBOURGEOISE, 43, boulevard Royal, L-2955 Luxembourg. Des procurations sont disponibles au siège de la Sicav.

II (03975/755/21)

Le Conseil d'Administration.

60807

COFIDICO - CIE FINANCIERE PR LE DEV. INDUS. ET COMM., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 5.767.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 20 septembre 2002 à 11.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2000
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au Commissaire aux comptes
5. Nominations statutaires
6. Décision à prendre conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales
7. Divers

I (04086/029/19)

Le Conseil d'Administration.

UNITED ARTISTS GROWING HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 76.845.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 20 septembre 2002 à 11.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2000
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au Commissaire aux comptes
5. Nominations statutaires
6. Divers

I (04087/029/18)

Le Conseil d'Administration.

UP FINANCE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 55.188.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui aura lieu le 16 septembre 2002 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

L'Assemblée Générale du 15 juillet 2002 n'a pas pu délibérer valablement sur ce point de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

II (03769/795/14)

Le Conseil d'Administration.

SPYGLASS HILL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 63.243.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, le 20 septembre 2002 à 16.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 30 juin 2001
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au Commissaire aux comptes
5. Nominations statutaires
6. Divers

I (04088/029/18)

Le Conseil d'Administration.

PROMETA, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 4.783.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 20 septembre 2002 à 14.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2001
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au Commissaire aux comptes
5. Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur
6. Nominations statutaires
7. Divers

I (04089/029/19)

Le Conseil d'Administration.

PROGRES FAMILIAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 7.361.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 20 septembre 2002 à 11.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 1999
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au Commissaire aux comptes
5. Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur
6. Nominations statutaires
7. Divers

I (04090/029/19)

Le Conseil d'Administration.

PHITEX S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 32.990.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 20 septembre 2002 à 10.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2000
3. Affectation du résultat

4. Décharge à donner aux administrateurs et au Commissaire aux comptes
5. Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur
6. Nominations statutaires
7. Divers

I (04091/029/19)

Le Conseil d'Administration.

O.I.O. OVERSEAS INVESTMENT OPPORTUNITIES S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 63.744.

Les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, le 20 septembre 2002 à 15.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2000 et au 31 décembre 2001
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au Commissaire aux comptes
5. Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur
6. Nominations statutaires
7. Divers

I (04092/029/19)

Le Conseil d'Administration.

CHAMPS D'OR S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 63.682.

Les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, le 19 septembre 2002 à 15.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 30 juin 2000 et au 30 juin 2001
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au Commissaire aux comptes
5. Nominations statutaires
6. Divers

I (04093/029/18)

Le Conseil d'Administration.

EUROPE FINANCES ET PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 29.443.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui aura lieu le 16 septembre 2002 à 9.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

L'Assemblée Générale du 15 juillet 2002 n'a pas pu délibérer valablement sur ce point de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

II (03770/795/14)

Le Conseil d'Administration.

60810

SPOLETO S.A., Société Anonyme Holding.
Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 40.344.

Les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 19 septembre 2002 à 14.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2000 et au 31 décembre 2001
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au Commissaire aux comptes
5. Nominations statutaires
6. Décision à prendre conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales
7. Divers

I (04094/029/19)

Le Conseil d'Administration.

MEDANCO S.A., Société Anonyme Holding.
Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 28.673.

Les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 20 septembre 2002 à 9.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2000
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au Commissaire aux comptes
5. Nominations statutaires
6. Divers

I (04095/029/18)

Le Conseil d'Administration.

PHP LUX HOLDING S.A., Société Anonyme.
Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 76.100.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui aura lieu le 17 septembre 2002 à 10.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

L'Assemblée Générale du 17 juillet 2002 n'a pas pu délibérer valablement sur ce point de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

II (03771/795/14)

Le Conseil d'Administration.

VEROSTEIN S.A., Société Anonyme Holding.
Siège social: L-2163 Luxembourg, 12-16, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 34.778.

Les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 12-16, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, le 20 septembre 2002 à 15.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2001
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au Commissaire aux comptes
5. Nominations statutaires
6. Divers

I (04096/029/18)

Le Conseil d'Administration.

INTERNATIONAL VENTURES CORPORATION, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 26, rue Louvigny.
R. C. Luxembourg B 26.657.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le *10 septembre 2002* à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2001
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

II (03794/795/14)

Le Conseil d'Administration.

UNITED INDUSTRIAL ASSOCIATES HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 9.695.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le *9 septembre 2002* à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 mars 2002.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.
5. Divers.

II (03828/795/16)

Le Conseil d'Administration.

KERGUELEN S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 37.216.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le jeudi *12 septembre 2002* à 10.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration.
- Rapport du commissaire aux comptes.
- Approbation des comptes annuels au 30 juin 2002 et affectation des résultats.
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
- Renouvellement du mandat des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (03986/755/17)

Le Conseil d'Administration.

FIROLA INVESTMENT HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 58.681.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 9 septembre 2002 à 16.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2001
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Nominations statutaires
5. Divers

II (03829/795/15)

Le Conseil d'Administration.

ROHSTOFF A.G., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 18.165.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 11 septembre 2002 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2001
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
5. Divers

II (03830/795/16)

Le Conseil d'Administration.

ELBOW HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 70.097.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 9 septembre 2002 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2001
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes
4. Nominations statutaires
5. Décision à prendre en vertu de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales.
6. Divers

II (03881/534/16)

Le Conseil d'Administration.

ASSET RESTRUCTURING, Holdingaktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: Luxemburg, 5, boulevard de la Foire.
H. R. Luxemburg B 34.012.

Die Aktionäre werden hiermit zur

ORDENTLICHEN GENERALVERSAMMLUNG

der Gesellschaft eingeladen, die am 11. September 2002 um 14.30 Uhr in Luxemburg, am Gesellschaftssitz, mit folgender Tagesordnung stattfindet:

Tagesordnung:

1. Vorlage des Jahresabschlusses und der Berichte des Verwaltungsrates und des Aufsichtskommissars
2. Genehmigung des Jahresabschlusses sowie Ergebnisuweisung per 31. Mai 2002
3. Entlastung des Verwaltungsrates und des Aufsichtskommissars

4. Neuwahlen
5. Verschiedenes
II (03882/534/16)

Der Verwaltungsrat.

SOCIETE DE PARTICIPATION DELATOUR S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 55.489.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 9 septembre 2002 à 10.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats aux 30 juin 2001 et 2002
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
5. Divers

II (03910/795/16)

Le Conseil d'Administration.

NAHEMA HOLDING LTD, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 31.290.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 9 septembre 2002 à 11.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats aux 31 décembre 2000 et 2001
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
5. Divers

II (03911/795/16)

Le Conseil d'Administration.

ING (L) INVEST, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: Luxembourg, 52, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 44.873.

ING (L) RENTA FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: Luxembourg, 52, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 29.732.

Les actionnaires de ING (L) INVEST et de ING (L) RENTA FUND sont invités à assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

de chacune des SICAV qui se tiendra route d'Esch 52 à L-1470 Luxembourg, le 17 septembre 2002, respectivement à 11.00 heures et 11 heures 30 en vue d'approuver la modification des articles suivants:

1. Les articles 5, 6, 7, 8, 10, 11, 14 et 25 des statuts de ING (L) RENTA FUND;
 2. Les articles 5, 7, 8, 9, 10, 12, 13, 23 et 27 des statuts de ING (L) INVEST.
- Plus spécifiquement,
1. la proposition de changement de l'article 5 des statuts des deux SICAV a pour but de donner au Conseil d'Administration pouvoir de décider des opérations de restructurations telles que fusion ou liquidation, sous certaines modalités;
 2. la proposition d'ajouter un point g) aux articles 10 de ING (L) RENTA FUND et 12 des statuts de ING (L) INVEST a pour but de prévoir la suspension de la VNI ainsi que la suspension des émissions, des rachats et de la conversion des actions, lors de restructurations: La Société pourra suspendre (...) la détermination de la valeur nette d'inventaire (...) «g) en vue d'établir la parité d'échange dans le cadre d'une opération de fusion, apport d'actif, scission ou toute opération de restructuration, au sein, par ou dans un ou plusieurs des compartiments de la Société»;
 3. la proposition de remplacer l'avant-dernier alinéa de l'article 11 des statuts de ING (L) RENTA FUND et 13 des statuts de ING (L) INVEST a pour but d'introduire la non solidarité des compartiments: «Les actifs d'un compartiment déterminé ne répondront que des dettes, engagements et obligations qui concernent ce compartiment. Dans les relations des actionnaires entre eux, chaque compartiment est traité comme une entité à part.»

4. la proposition d'ajouter un alinéa à l'article 8 des statuts de ING (L) RENTA FUND et l'article 10 des statuts de ING (L) INVEST afin d'introduire la possibilité de faire des rachats en nature.

Concernant le changement de l'article 5 des statuts des deux SICAV tel que mentionné sous le point 1 ci-dessus, les actionnaires qui ne désirent pas approuver ce changement ont la possibilité de demander le rachat sans frais de leurs actions pendant un mois, à partir de la date de l'Assemblée Générale délibérant valablement sur l'ordre du jour.

Le dépôt des actions au porteur et des procurations doit être fait auprès des sièges ou des agences de la BBL, de ING BANK ou du CREDIT EUROPEEN, cinq jours francs au moins avant l'Assemblée.

Les actionnaires en nom seront admis sur justification de leur identité, à condition d'avoir, cinq jours francs au moins avant la réunion, fait connaître au Conseil d'Administration leur intention de prendre part à l'Assemblée.

L'Assemblée pourra délibérer valablement sur l'ordre du jour, quelque soit la portion du capital représentée par les personnes présentes ou représentées. Les décisions seront prises aux deux tiers des voix présentes ou représentées.

II (03945/755/39)

Le Conseil d'Administration.

GOLDENCARE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 17, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 70.288.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 12 septembre 2002 à 14.00 heures au 11, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1999 et au 31 décembre 2000.
3. Transfert du siège social de L-2449 Luxembourg, 17, boulevard Royal à L-1528 Luxembourg, 11, boulevard de la Foire.
4. Instauration de catégories d'administrateurs et modification du dernier alinéa de l'article 5 des statuts qui aura dorénavant la teneur suivante:
«**Art. 5. Dernier alinéa.** Vis-à-vis des tiers, la société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs, dont obligatoirement une signature de la catégorie A et une autre signature de la catégorie B, ou par la signature individuelle d'un délégué du conseil dans les limites de ses pouvoirs. La signature d'un seul administrateur sera toutefois suffisante pour représenter valablement la société dans ses rapports avec les administrations publiques.»
5. Modification du 4^{ème} alinéa de l'article 5 des statuts qui aura dorénavant la teneur suivante:
«**Art. 5. 4^{ème} alinéa.** Toute décision du conseil d'administration est prise à la majorité absolue des votants, devant comporter obligatoirement le vote d'un administrateur investi des pouvoirs de la catégorie A et le vote d'un administrateur investi des pouvoirs de la catégorie B. En cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion du conseil est prépondérante.»
6. Démissions de Messieurs Patrick Meunier et Derek Ruxton de leurs fonctions d'administrateurs et décharge à leur accorder pour l'exécution de leur mandat.
7. Nomination de deux nouveaux administrateurs:
 - Monsieur Guy Hornick, maître en sciences économiques, demeurant à Bertrange;
 - Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Contern,
 en remplacement de Messieurs Patrick Meunier et Derek Ruxton, démissionnaires, et confirmation du nouveau conseil d'administration:
 - Administrateur de catégorie A:*
 - Monsieur Sandro Frei, administrateur de sociétés, demeurant à Vesenaz, Suisse.
 - Administrateurs de catégorie B:*
 - Monsieur Guy Hornick, maître en sciences économiques, demeurant à Bertrange;
 - Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Contern.
 Monsieur Guy Hornick occupera la fonction de Président du Conseil d'Administration.
Le mandat des nouveaux administrateurs prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire devant statuer sur les comptes au 31 décembre 2001.
8. Démission de MRM de ses fonctions de commissaire aux comptes et décharge à lui accorder pour l'exécution de son mandat.
9. Nomination de AUDIEX S.A., ayant son siège social à L-1510 Luxembourg, 57, avenue de la Faïencerie, comme nouveau commissaire aux comptes. Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire devant statuer sur les comptes au 31 décembre 2001.

II (04047/577/47)

Le Conseil d'Administration.

HIGH TOWERS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Registered office: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 47.168.

Mssrs Shareholders are hereby convened to attend

The ANNUAL GENERAL MEETING

which will be held on *September 10, 2002* at 3.00 p.m. at the registered office, with the following agenda:

Agenda:

1. Management report of the Board of Directors and report of the Statutory Auditor
2. Approval of the annual accounts and allocation of the results as at March 31st, 2002
3. Discharge of the Directors and Statutory Auditor
4. Action on a motion relating to the possible winding-up of the company as provided by Article 100 of the Luxembourg law on commercial companies of August 10, 1915
5. Miscellaneous

II (03914/795/16)

The Board of Directors.

JANUS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 63.561.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le *11 septembre 2002* à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats aux 31 décembre 2000 et 2001
3. Ratification de la cooptation de deux Administrateurs
4. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
5. Divers

II (03915/795/15)

Le Conseil d'Administration.

HERMITAGE INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.
R. C. Luxembourg B 62.970.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra, le *9 septembre 2002* à 16.00 heures au siège de la société.

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation des bilans et compte de profits et pertes au 31 décembre 2001.
3. Affectation du résultat.
4. Décharge aux Administrateurs et Commissaire aux Comptes.
5. Divers.

II (04000/716/15)

Le Conseil d'Administration.

LLL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 75.202.

L'Assemblée générale extraordinaire convoquée pour le 1^{er} août 2002 n'ayant pas réuni le quorum exigé par la loi, les actionnaires sont convoqués en une

DEUXIEME ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le *16 septembre 2002* à 11.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation et approbation des comptes annuels au 30 avril 2002
2. Affectation du résultat
3. Dissolution et mise en liquidation
4. Nomination d'un liquidateur et fixation de ses pouvoirs

5. Décharge à donner aux administrateurs et au Commissaire aux comptes
6. Divers

Les actionnaires sont avertis que cette deuxième assemblée délibérera valablement quelle que soit la portion du capital représentée conformément à l'article 67 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales.
II (03928/000/20) Le Conseil d'Administration.

PAIX INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 43.804.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du *11 septembre 2002* à 15.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2001.
3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

II (04012/506/15)

Le Conseil d'Administration.

FINANCERIUM S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 24.742.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le *9 septembre 2002* à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2001, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2001.
4. Divers.

II (04023/005/15)

Le Conseil d'Administration.

IMMOBILIERE ESPACE KIRCHBERG B S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 77.898.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 28 juin 2002, vol. 570, fol. 25, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} juillet 2002.

Signature.

(48918/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2002.
